

CACEIS BANK

12 place des États-Unis
F-CS 40083 - 92549 Montrouge Cedex

Dépositaire

MONTPENSIER FINANCE

58, avenue Marceau
F-75008 Paris

Société de Gestion

RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2024

SICAV de droit français

BEST BUSINESS MODELS SRI

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| 1. Caractéristiques de l'OPC | 3 |
| 2. Changements intéressant l'OPC | 12 |
| 3. Rapport sur le gouvernement d'entreprise | 13 |
| 4. Rapport de gestion | 15 |
| 5. Informations réglementaires | 40 |
| 6. Certification du Commissaire aux Comptes | 46 |
| 7. Comptes de l'exercice | 53 |
| 8. Annexe(s) | 124 |
| Information SFDR | 125 |

1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

FORME JURIDIQUE

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit français.

CLASSIFICATION

Actions des pays de la zone euro.

MODALITES DE DETERMINATION ET D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Les sommes distribuables sont définies dans les statuts de la Sicav.

Les sommes distribuables afférentes aux revenus et afférentes aux plus-values nettes réalisées peuvent être distribuées et/ou capitalisées (et/ou reportées), en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Affectation du résultat net :

Pour les actions « IC », « IPC », « RC » et « BG » et « AC » : capitalisation intégrale des revenus nets.

Pour les actions « ID », « IPD » et « RD » : capitalisation et/ou distribution (et/ou report) par décision de l'Assemblée Générale

Affectation des plus-values nettes réalisées :

Pour les actions « IC », « IPC », « RC » et « BG » et « AC » : capitalisation intégrale des plus-values nettes réalisées.

Pour les actions « ID », « IPD » et « RD » : capitalisation et/ou distribution (et/ou report) par décision de l'Assemblée Générale.

Fréquence de distribution :

Pour les actions « ID », « IPD » et « RD » : la fréquence de distribution des sommes distribuables est annuelle.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion de la SICAV est la recherche d'une performance à moyen et long terme des actifs, en cherchant à surperformer l'indice EuroStoxx (SXXT) sur la durée de placement recommandée de 5 ans, à travers un portefeuille exposé au minimum à 60% en actions des pays de la Zone Euro, intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres en portefeuille.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'OPCVM n'est pas indiciel. Toute référence à un indice ne constitue qu'un élément de comparaison a posteriori. A titre purement indicatif, il pourra toutefois être fait référence à l'EuroStoxx (SXXT), indice de référence global de la Zone Euro, calculé dividendes nets réinvestis. C'est un indice pondéré par les principales capitalisations boursières des pays qui font partie de la zone Euro. Cet indice est composé d'un nombre variable de titres de la zone Euro (environ 300 titres), qui figurent dans la composition de l'indice Stoxx Europe 600 (SXXR) lui-même composé de 600 valeurs sélectionnées au sein des pays de l'Union Européenne, la Suisse et la Norvège.

La gestion de l'OPCVM ne suivant pas une gestion indicielle, la performance de l'OPCVM peut s'écarte de l'indice tant à la hausse qu'à la baisse et la composition du portefeuille peut s'écarte nettement de celle de ce dernier.

Information concernant l'indicateur de référence utilisé par l'OPCVM effectuée en conformité avec les dispositions du Règlement UE 2016/1011.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles sur le site internet de l'administrateur : <https://www.stoxx.com/indices>

A la date de la dernière mise à jour du présent Prospectus, l'administrateur de l'indice de référence, Stoxx Ltd, est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA.

Le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA est disponible sur le site suivant : https://registers.esma.europa.eu/publication/searchRegister?core=esma_registers_bench_entities.

Au regard du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du conseil du 08 juin 2016, la Société de Gestion a mis en place les dispositions nécessaires en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou cessation de fourniture de cet indice.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

1/ Stratégies utilisées

La SICAV est exposée à hauteur de 60% minimum de l'actif net en actions des pays de la Zone Euro.

L'exposition au risque action oscille entre 60% et 100% de l'actif net de l'OPCVM.

Son actif est en permanence investi à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA.

Les investissements en obligations et produits monétaires et le recours à des instruments financiers à terme à des fins de couverture conduisent à une exposition au risque de taux comprise entre 0% et 40% de l'actif net de l'OPCVM.

La stratégie de gestion est discrétionnaire, de type bottom up, privilégiant le choix intrinsèque des valeurs, c'est-à-dire essentiellement le stock-picking.

L'OPCVM s poursuit un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

L'approche du gérant s'appuie notamment sur la recherche de l'identification de domaines d'investissement (c'est-à-dire, des secteurs ou des sous-secteurs d'activités, des gammes de produits ou de services, ...) qu'il juge porteurs à court, moyen ou long terme. Le gérant s'appuie sur la recherche et l'analyse de thèmes ou de tendances, qu'il juge favorables d'un point de vue structurel ou conjoncturel, au développement des sociétés. Le gérant analyse également la position stratégique de l'entreprise dans son environnement concurrentiel. Les sociétés sont appréciées au regard de leurs caractéristiques propres et peuvent être de plusieurs types : les sociétés dites "en croissance" qui résultent d'une approche assez consensuelle, les sociétés dites "en transition" qui résultent d'une approche contrariante et les sociétés dites "en retournement" qui sont plus risquées mais qui peuvent aussi offrir un potentiel plus élevé de revalorisation.

La prise en compte des critères ESG au sein de l'OPCVM a pour objectif de conjuguer la performance financière et la volonté d'influencer, dans la mesure du possible, positivement les émetteurs en termes de performances ESG, en encourageant les sociétés à progresser sur l'intégration de critères ESG dans leurs activités, valorisant ainsi les bonnes pratiques.

La démarche extra-financière mise en œuvre s'inscrit dans le cadre de la politique ESG mise en place par la Société de Gestion, disponible sur son site internet.

Elle s'appuie sur l'intégration de critères extra-financiers dès la définition de l'univers d'investissement constitué des sociétés de pays de la zone Euro dont la capitalisation est supérieure à 1.5 Milliard d'Euros et dont la liquidité quotidienne est supérieure à 3 Millions d'Euros (volumes moyens de transactions toutes places observés sur les 3 derniers mois), soit environ 500 valeurs.

10% du portefeuille d l'OPCVM pourront être investis en dehors de l'univers d'investissement de l'OPCVM , sous réserve que ces titres disposent d'une note ESG supérieure aux seuils fixés dans le cadre de l'approche.

La politique d'exclusion mise en place par la Société de Gestion, et disponible sur son site internet, s'applique à la gestion d l'OPCVM.

L'approche de prise en compte de critères extra-financiers est une approche en « sélectivité », qui s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra financière en 4 étapes développée par Montpensier Finance, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés (pour plus de détails, voir le Document Précontractuel SFDR annexé au présent prospectus, et le Code de Transparence de l'OPCVM disponible sur le site internet de la société de gestion) :

1. Exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées : la fabrication d'armes, l'extraction du charbon, le tabac, les divertissements pour adultes, les jeux de hasard, les OGM et l'huile de palme. Certains seuils d'exclusion peuvent s'appliquer à la gestion de l'OPCVM, ils sont mentionnés dans le Document Précontractuel SFDR ;
2. Exclusion des entreprises notées « CCC » ou « Vigilance Controverse Rouge » par MSCI ESG Research ;

3. Analyse des pratiques de gouvernance des entreprises selon la méthode propriétaire Montpensier Governance Flag (MGF) dont l'objectif est d'évaluer l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes. Elle s'appuie sur une liste de sous-critères qui nous permet de déterminer 3 statuts MGF : « Pass », « Watchlist » ou « Fail ». Toutes les entreprises identifiées « Fail » sont exclues ;
4. Analyse de l'impact des entreprises sur l'environnement et la société selon la méthode propriétaire Montpensier Impact Assessment (MIA) qui s'appuie sur les 17 ODD de l'ONU, selon une approche Best in Universe, regroupés en 4 thèmes et 2 transitions : environnement et ressources pour la transition écologique, inclusion et besoins essentiels pour la transition solidaire. Elle s'appuie sur une liste de sous-critères complétée par d'autres indicateurs qui nous permettent de déterminer 3 niveaux d'impact MIA : positif, neutre, négatif. Toutes les entreprises dont l'impact MIA est négatif sont exclues.

L'analyse extra-financière conduite permettra de définir une liste de valeurs exclues représentant au moins 20% de l'univers d'investissement de l'OPCVM.

La démarche extra-financière mise en œuvre est présentée dans le Code de Transparence de l'OPCVM disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research, elles pourront être complétées, modifiées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

En outre, au minimum 90% des valeurs en direct en portefeuille sont analysées selon une double approche ESG et fondamentale.

Le gérant est également autorisé à investir au maximum 10% de l'actif net de l'OPCVM dans des valeurs qui ne figureraient pas dans l'univers d'investissement de l'OPCVM, notamment en termes de zones géographiques et/ou de capitalisation. L'ensemble des valeurs figurant en portefeuille dans ce cadre feront également l'objet d'une analyse ESG par la Société de Gestion selon la méthodologie propriétaire d'analyse extra financière mise en œuvre, et respecteront les mêmes exigences de notation que les autres valeurs en portefeuille, avec notamment une note supérieure aux seuils fixés dans le cadre de l'approche en sélectivité.

En outre, un scoring ESG du portefeuille est réalisé par Montpensier Finance à partir des notations des valeurs en portefeuille. Ce scoring est obtenu à partir des notes ESG Ratings fournies par MSCI ESG Research, éventuellement amendées par notre analyse en interne. Le scoring du portefeuille est calculé en tenant compte du poids de chaque valeur.

Limites méthodologiques identifiées par la Société de Gestion :

- La disponibilité et la qualité des données. Dans son analyse, la Société de Gestion utilise notamment des éléments fournis par MSCI ESG Research (complétés et/ou amendées le cas échéant par la Société de Gestion) issues pour partie des données qualitatives et quantitatives publiées par les entreprises elles-mêmes. Les analyses conduites sont donc dépendantes de la qualité et de la fiabilité de ces informations, qui peuvent être incomplètes et hétérogènes, dont le périmètre de reporting peut varier dans le temps, ... ;
- Les éléments pris en compte dans son analyse extra-financière ont été choisis par la Société de Gestion dans le cadre de la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière qu'elle a développée, et ne sont, par définition, pas exhaustifs. En outre, les éléments utilisés sont mis à jour périodiquement et peuvent être obsolètes entre deux mises à jour ;
- Les conclusions de l'analyse extra-financière conduite par la Société de Gestion sur une entreprise peuvent évoluer dans le temps, en fonction de multiples facteurs objectifs et subjectifs. En outre, la survenue d'évènements, tels une controverse, peut conduire à réviser une analyse.

Le gérant analyse qualitativement la position stratégique de l'entreprise dans son environnement concurrentiel, barrières à l'entrée, positionnement stratégique de l'entreprise, qualité du management, prévisibilité des bénéfices.

Une étude quantitative fondée sur des ratios financiers détermine pour chaque titre l'appartenance à une classe de modèle de développement : les titres dans une phase de croissance, de transition, en recovery (sociétés qui ont connu une période de déclin, essentiellement pour des raisons conjoncturelles mais dont les fondamentaux ne sont a priori pas remis en cause),

2/ Les actifs (hors dérivés)

L'OPCVM est investie, dans le respect des ratios prévus par la réglementation et le présent prospectus, dans des titres, jusqu'à 100% de son actif net. Toutefois en cas d'ajustements liés aux souscriptions/rachats, l'investissement peut dépasser de manière résiduelle cette limite.

➤ **Les actions :**

L'OPCVM est exposé à hauteur de 60% minimum de l'actif net en actions des pays de la Zone Euro. L'exposition au risque action oscillera entre 60% et 100% de l'actif net de l'OPCVM.

Aucune allocation géographique à l'intérieur de l'Europe, ou sectorielle n'est déterminée à priori par le gérant.

L'OPCVM pourra être exposé à des valeurs de petites capitalisations (ie dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 Milliards d'Euros) à plus de 10% de l'actif net, moyennes, et grandes capitalisations.

L'exposition de portefeuille sur les marchés émergents ne pourra dépasser 10% de l'actif net.

L'OPCVM peut investir dans des actions cotées, et dans des valeurs assimilées (certificats d'investissement, obligations convertibles ...).

Le taux d'investissement en actions de l'OPCVM peut varier de 75 à 100% de l'actif net.

Le taux d'exposition au risque actions peut varier de 60 à 100 % de l'actif net de l'OPCVM.

➤ **Les titres de créances et instruments du marché monétaire et obligations :**

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, l'OPCVM peut être exposé à des titres de créances et instruments du marché monétaire : titres de créances négociables français et étrangers, Euro Medium Term Notes, Euro Commercial Paper (français ou étrangers), certificats.

Les TCN pourront être des titres négociables à court terme d'une durée initiale inférieure ou égale à 1 an et des titres négociables à moyen terme d'une durée initiale supérieure à 1 an.

La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés.

L'utilisation des instruments du marché monétaire peut varier de 0 à 10% de l'actif net de l'OPCVM.

En fonction des anticipations du gérant sur les risques et opportunités de marché et de ses convictions, l'OPCVM pourra réaliser des expositions en obligations jusqu'à 20% des actifs nets de l'OPCVM et jusqu'à 10% en produits monétaires.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas déterminée à l'avance. Elle sera effectuée par le gérant en fonction des opportunités de marché et de ses convictions. De même, le gérant déterminera la duration et la sensibilité des obligations qu'il détiendra en portefeuille.

Aucun critère relatif à la notation (ou jugé équivalent par la Société de Gestion) n'est imposé au gérant. Toutefois, l'OPCVM ne réalisera pas d'investissements en obligations de catégorie jugée spéculative « High Yield » par la Société de Gestion.

La Société de Gestion mène sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs, dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie, ainsi que des OPCVM/FIA exposés en titres de taux. La Société de Gestion ne recourt pas mécaniquement, ni ne s'appuie exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation, et met en place une analyse du risque de crédit et des procédures permettant la prise des décisions de gestion.

Le taux d'exposition au risque de taux peut varier de 0 à 40% de l'actif net de l'OPCVM.

➤ **Les parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA :**

L'OPCVM pourra investir au maximum 10% de son actif net en parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA.

Le taux d'investissement en OPCVM de droit français ou européens agréés peut varier de 0 à 10% de l'actif net.

Le taux d'investissement en FIA de droit français ou européen, répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Comofin, peut varier de 0 à 10% de l'actif net.

Les FIA dans lesquels investira l'OPCVM seront des FIA destinés à des investisseurs non professionnels.

L'OPCVM pourra avoir recours à des ETF (exchange traded funds) agréés conformément à la Directive 2009/65/CE entre 0 et 10% de son actif net, exposés aux actions ou aux produits de taux.

Ces investissements peuvent être réalisés par le gérant dans le cadre de la gestion de la trésorerie de l'OPCVM ou en complément des investissements directs en actions.

L'OPCVM peut investir en actions ou parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières, afin de diversifier le portefeuille et d'accéder à des compétences de gestion spécifiques qui peuvent être notamment quantitatives ou de styles de gestion, ou liées à des secteurs ou des zones géographiques.

L'OPCVM pourra avoir recours à des trackers ou ETF (exchange traded funds).

L'OPCVM se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM de toute classification gérés ou promus par Montpensier Finance ou par des sociétés de gestion externes.

3/ Les instruments dérivés

L'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme.

Nature des marchés d'intervention :

- réglementés
- organisés
- de gré à gré (Opérations de change à terme)

L'OPCVM peut intervenir sur les marchés financiers à terme et conditionnels réglementés et/ou organisés français et étrangers, ou et sur les opérations de change à terme négociées de gré à gré.

Risques sur lesquels la gestion peut intervenir :

- Actions, titres et valeurs mobilières assimilées
- Taux
- Change

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture actions, titres et valeurs mobilières assimilées, de taux, de change
- Exposition actions, titres et valeurs mobilières assimilées, de taux
- Arbitrage

L'OPCVM pourra couvrir tout ou partie du risque de change par le biais d'opérations de change à terme négociées de gré à gré portant sur les devises des pays membres de l'OCDE (ou participant à l'Union Économique Européenne).

Nature des instruments utilisés :

- Futures sur indices actions et connexes aux actions (volatilité, dividendes, ...), ou taux/obligations de l'Union Européenne et sur devises
- Options sur indices de l'Union Européenne
- Change à terme
- Swaps de taux et de change

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- Couverture générale du portefeuille, couverture actions, titres et valeurs mobilières assimilées, de taux, de change,
- Augmentation de l'exposition au marché, exposition actions, titres et valeurs mobilières assimilées, taux
- Reconstitution d'une exposition synthétique du portefeuille aux risques taux et/ou actions

Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif net de l'OPCVM. L'utilisation d'instruments dérivés pourra conduire à modifier l'exposition de l'OPCVM, dans la limite des niveaux d'exposition spécifiés dans le présent prospectus.

Concernant les instruments dérivés utilisés dans le cadre du risque de change :

De par leur nature, ces opérations n'entrent pas dans le champs d'application de l'analyse ESG.

Concernant les instruments dérivés utilisés dans le cadre des risques actions, obligations et taux. L'OPCVM n'a pas vocation à réaliser de telles opérations, même s'il est autorisé à le faire :

- L'utilisation d'instruments dérivés à titre de couverture est réalisée en cohérence avec la politique ESG de l'OPCVM, qui reste investie en valeurs analysées selon les critères ESG décrits dans la stratégie d'investissement.
- L'utilisation de dérivés à titre d'exposition revêt un caractère exceptionnel et provisoire, par exemple lié à des mouvements de passif.

L'OPCVM n'aura pas recours aux « Total Return Swap » (TRS).

4/ Les titres intégrants des dérivés

Le gérant pourra également intervenir sur les warrants et les produits structurés (BMTN, EMTN, ...), à court ou moyen terme, en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer à des risques actions.

Les warrants seront utilisés dans un but de couverture et/ou d'exposition du portefeuille.

Les produits structurés seront principalement utilisés dans un but d'exposition du portefeuille, tout en recherchant une maîtrise du risque associé à l'investissement réalisé.

Le gérant pourra investir en obligations convertibles et assimilés, via des OPC et/ou ETF et/ou en direct.

L'utilisation des titres intégrant des dérivés pourra conduire à augmenter l'exposition de l'OPCVM au risque du

sous-jacent, dans la limite des degrés d'exposition spécifiés dans le présent prospectus.

L'utilisation de ce type d'instruments peut varier de 0 à 10% de l'actif net de l'OPCVM.

5/ Les dépôts

L'OPCVM peut occasionnellement, dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation des revenus de l'OPCVM, procéder à des dépôts dans la limite de 10% de son actif net.

6/ Les emprunts d'espèces

L'OPCVM peut être occasionnellement emprunteur d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net, sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces. Ce cas pourra essentiellement résulter de décalage entre les dates de valeur des règlements des opérations.

7/ Les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

Néant.

8/ Contrats constituant des garanties financières

Dans le cadre de la conclusion d'opérations sur instruments dérivés et/ou de change à terme, l'OPCVM peut être amenée à verser et/ou recevoir une garantie financière (collatéral).

Les garanties financières reçues ont pour objet de réduire l'exposition de l'OPCVM au risque de défaut d'une contrepartie. Elles sont uniquement constituées d'espèces. Les garanties reçues seront évaluées sur une base de prix de marché (mark-to-market) lors de l'établissement de chaque valeur liquidative.

Toute garantie financière donnée ou reçue pourra être réutilisée. Notamment, l'OPCVM peut réinvestir les garanties financières reçues conformément à la règlementation en vigueur.

Les risques associés aux réinvestissements des espèces dépendent du type d'actifs et/ou du type d'opérations et peuvent être des risques de contrepartie ou des risques de liquidité.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Il appartient à chaque investisseur préalablement à toute prise de décision d'investissement d'analyser le risque inhérent à celui-ci et de s'assurer qu'il est conforme à ses objectifs, ses contraintes, son horizon de placement.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur la sélection de valeurs. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes. Plus généralement, il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performantes, ou pas ou peu investi au bon

moment sur les marchés et les valeurs les plus performants. La performance de l'OPCVM peut donc être inférieure à l'objectif de gestion, voire la valeur liquidative de l'OPCVM peut avoir une performance négative.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'un titre à un prix inférieur à celui payé à l'achat. La valeur liquidative de l'OPCVM peut en outre avoir une performance négative. L'OPCVM ne comporte 'aucune garantie ni protection. Le capital initialement investi est notamment exposé aux aléas du marché, et peut donc ne pas être intégralement restitué. L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque action :

L'OPCVM est exposé en permanence à hauteur de 60% minimum de son actif net sur le marché des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro. Le gérant sélectionne des actions et il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les actions des sociétés les plus performantes.

Les marchés actions peuvent connaître de fortes variations, les fluctuations de cours des valeurs et des marchés auxquels le portefeuille est exposé peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative. L'investisseur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des marchés auxquels le portefeuille de l'OPCVM est exposé. Si les actions ou les marchés auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser.

Risque lié aux investissements en titres de petites capitalisations (Small caps) :

Le gérant peut investir sur des valeurs de petites capitalisations (ie dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 Milliards d'Euros) au-delà de 10% de l'actif net.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations (Small Caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. Pour ces raisons ces titres peuvent présenter des risques pour les investisseurs, et notamment de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de ces marchés. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque en matière de durabilité :

L'OPCVM est exposé au risque qu'un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance, s'il survient, puisse avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur des titres en portefeuille. Les risques en matière de durabilité sont liés, entre autres, aux événements " climat " résultant du changement climatique (les " Risques Physiques ") ou à la réponse de la société face au changement climatique (les " Risques de Transition "), qui peuvent entraîner des pertes inattendues susceptibles d'affecter les investissements réalisés par les fonds. Les événements sociaux (par exemple les inégalités, l'inclusivité, les relations de travail, l'investissement dans le capital humain, la prévention des accidents, le changement de comportement des clients, etc.) ou le manque de gouvernance (par exemple des violations significatives et répétées des accords internationaux, les problèmes de corruption, la qualité et la sécurité des produits, les pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des risques en matière de durabilité.

Le risque de durabilité est évolutif, il varie en fonction des activités des sociétés en portefeuille, il peut également varier selon les secteurs et les zones géographiques, voire même le pays où la société est enregistrée ou les pays dans lesquels elle opère. En raison de la multiplicité des risques de durabilité, l'exposition à ces risques ne peut être évitée et la survenance d'un ou plusieurs risques de durabilité peut avoir un impact négatif sur la performance de l'OPCVM. Dès lors, la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser de manière décorrélée des marchés.

Dans l'objectif de limiter le risque de durabilité, la politique d'exclusion mise en œuvre vise à identifier les sociétés dont les pratiques sont considérées comme controversées d'un point de vue environnemental, social et/ou de gouvernance.

L'analyse extra-financière conduite par la Société de Gestion complète ce process et vise à identifier les entreprises qui ne seraient pas en ligne avec ses attentes en matière de gouvernance des entreprises ou d'impact des entreprises sur l'environnement et la société, dans l'objectif de détenir en portefeuille uniquement des valeurs ayant de bonnes pratiques ou un impact positif ou neutre.

Cependant, il n'existe aucune garantie que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

Risque lié aux investissements en actions émergentes :

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'OPCVM peut être investi dans la limite de 10% de son actif net en valeurs émises sur les marchés des pays émergents dont les conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarte des standards prévalant sur les grandes places financières. La fluctuation des cours de ces valeurs peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments et donc entraîner une hausse ou une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :

L'OPCVM peut intervenir sur les instruments dérivés. Le gérant pourra intervenir sur le risque action et le risque taux à titre d'exposition et/ou, de couverture, ainsi que sur le risque de change à titre de couverture.

L'exposition au marché action résultant à la fois de positions du bilan et des engagements hors bilan varie de 60% à 100%, l'OPCVM présente un risque de surexposition, pouvant investir sur des produits dérivés avec une exposition maximale de 100 % de l'actif net.

L'OPCVM présente également un risque de sous-exposition (60% minimum aux actions). L'utilisation d'instruments financiers à terme en couverture a pour conséquence de sous-exposer l'OPCVM qui en cas de hausse des marchés actions peut avoir une performance inférieure aux marchés sur lesquels il est investi, tout en restant dans les limites d'exposition prévues au prospectus. voire négative.

L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse. D'une manière générale, l'utilisation de tels instruments peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels l'OPCVM est investi.

L'utilisation d'instruments financiers à terme en couverture a pour conséquence de sous-exposer l'OPCVM par rapport à son niveau d'investissement, tout en restant dans les limites d'exposition prévues au prospectus. En conséquence, en cas de hausse des marchés l'OPCVM peut avoir une performance inférieure aux marchés sur lesquels il est investi, voire négative.

L'utilisation d'instruments financiers à terme en exposition a pour conséquence de surexposer l'OPCVM par rapport à son niveau d'investissement, tout en restant dans les limites d'exposition prévues au prospectus, ce qui en cas de baisse des marchés peut entraîner une baisse plus rapide et plus significative que celle des marchés sur lesquels l'OPCVM est investi.

Risque de taux :

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

L'OPCVM est exposé au risque de taux à hauteur de 40% maximum de l'actif net. Le portefeuille est sensible aux variations des taux d'intérêt dont l'évolution dépend des conditions économiques, politiques ou boursières ou de la situation spécifique d'un émetteur.

Risque lié aux obligations convertibles :

Le degré d'exposition aux obligations convertibles et assimilés sera compris entre 0% et 10% maximum de l'actif net.

L'OPCVM peut connaître un risque direct ou indirect action ou de taux/credit, lié à l'investissement dans des obligations convertibles ou assimilés. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible (c'est-à-dire valeur de l'option de conversion correspondant à la possibilité de convertir l'obligation en action). Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de crédit :

En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est pas en mesure de rembourser ou de verser à la date contractuelle les intérêts prévus, la valeur des obligations dans lesquelles est investi l'OPCVM directement ou indirectement par l'intermédiaire d'OPC, baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie :

L'OPCVM peut utiliser notamment des opérations de change à terme de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties (établissement bancaire notamment), exposent potentiellement l'OPCVM au risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement. Ainsi, la valeur liquidative peut baisser.

Risque de change :

L'OPCVM peut investir dans la limite de 10% de l'actif net, dans des instruments libellés dans des devises autres que celles de la zone euro, l'exposition maximale au risque de change ne pouvant dépasser 10% de l'actif net de l'OPCVM. Les fluctuations de ces monnaies par rapport à l'euro peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser si le taux de change varie.

Risque de liquidité :

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquels l'OPCVM peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions. La valeur liquidative peut baisser lorsque l'OPCVM est exposé à ce risque.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR TYPE

Souscripteurs concernés :

- Actions IC : Investisseurs Institutionnels, et investisseurs sous mandat de gestion ou souscrivant via des intermédiaires ne pouvant percevoir de rémunération autre que par leurs clients,
- Actions ID : Investisseurs Institutionnels, et investisseurs sous mandat de gestion ou souscrivant via des intermédiaires ne pouvant percevoir de rémunération autre que par leurs clients,
- Actions IPC : Investisseurs Institutionnels, et investisseurs sous mandat de gestion ou souscrivant via des intermédiaires ne pouvant percevoir de rémunération autre que par leurs clients,
- Actions IPD : Investisseurs Institutionnels, et investisseurs sous mandat de gestion ou souscrivant via des intermédiaires ne pouvant percevoir de rémunération autre que par leurs clients,
- Actions RC : Tous souscripteurs,
- Actions RD : Tous souscripteurs.
- Actions BG : Investisseurs Institutionnels, et investisseurs sous mandat de gestion ou souscrivant via des intermédiaires ne pouvant percevoir de rémunération autre que par leurs clients
- Actions AC : Tous souscripteurs

Profil type de l'investisseur :

La SICAV convient à des investisseurs ayant comme objectif de valoriser leur capital, en profitant des opportunités offertes par l'environnement international et qui acceptent de s'exposer à un risque action important.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il convient de tenir compte du patrimoine personnel, des besoins actuels, de la durée recommandée de ce placement mais également du souhait de prendre des risques du fait de la volatilité inhérente au marché des actions.

Il est également recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPC.

Tout investisseur est donc invité à étudier sa situation avec son conseiller habituel.

Durée de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- A compter de la VL datée du 12 février 2024, la borne de capitalisation small caps passe à 2 Milliards d'Euros, au lieu de 1.5 Milliards d'Euros.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- N/A

3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions de l'article L225-51.1 et R225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur général.

Le Conseil d'Administration avait désigné Madame Mahshid DUMANOIS, Président du Conseil d'Administration et Directeur général.

Aucune restriction n'a été apportée à ses pouvoirs par le Conseil d'Administration.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-37-4 ALINÉA 2° DU CODE DE COMMERCE

Il s'agit des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue, ou n'a été en vigueur, au cours de l'exercice.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Vous allez prendre connaissance du rapport général du Commissaire aux Comptes. Par ailleurs, vous aurez à approuver le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue ou n'est en vigueur au cours de l'exercice.

DÉLÉGATIONS ACCORDÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 avril 2019, conformément à l'article L.225-36, du Code de commerce, a délégué au Conseil d'Administration le pouvoir de modifier les statuts afin de les mettre en conformité avec toutes les dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ, ACCORDÉES PAR APPLICATION DES ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 225-129-2

N/A s'agissant d'une SICAV.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Rappel des dates d'expiration des mandats

Nous vous rappelons les dates d'échéance des mandats dans le tableau ci-dessous :

| Noms et prénoms | Fonctions | Echéance de mandat à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes clos |
|-----------------------------|-----------------------------|--|
| Mahshid DUMANOIS | Président Directeur Général | 31 décembre 2024 |
| Philippe de LA CHAISE | Administrateur | 31 décembre 2024 |
| Amélie BURTIN | Administrateur | 31 décembre 2024 |
| Cabinet DELOITTE & ASSOCIES | Commissaire aux comptes | 31 décembre 2027 |

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte que ces mandats arrivent à échéance, et qu'ils seront proposés au renouvellement.

Informations concentrant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 ALINÉA 1°du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-après des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chaque mandataire social durant l'exercice :

| Noms et prénoms | Fonction au sein de BEST BUSINESS MODELS SRI | Autres mandats exercés |
|------------------------|---|---|
| Mahshid DUMANOIS | Président Directeur Général | <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de la SICAV Equilibre Patrimoine - Président de la SICAV Great European Models SRI - Président de la SICAV Quadrator SRI - Président de la SICAV M Convertibles |
| Philippe de LA CHAISE | Administrateur | <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de la SICAV Great European Models SRI - Administrateur de la SICAV Quadrator SRI - Administrateur de la SICAV M Convertibles - Président de SASU PDLC - Président de SAS Fiduciaire Jouffroy |
| Amélie BURTIN | Administrateur | <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de la SICAV Great European Models SRI - Administrateur de la SICAV Quadrator SRI - Administrateur de la SICAV M Convertibles |

ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

Croissance mondiale

Après un premier semestre marqué par le début de la détente monétaire tant attendue de part et d'autre de l'Atlantique et par les attentes toujours repoussées de la relance de l'économie chinoise toujours très performante à l'export mais plombée par un manque de dynamisme interne, le scénario de croissance mondiale au second semestre 2024 a été dominé par les trajectoires divergentes de l'activité des deux côtés de l'Atlantique et la stabilisation du Momentum économique en Chine.

En dépit de l'atonie prolongée de sa demande interne, l'Empire du Milieu a pu compter sur la vigueur intacte de ses exportations et sur la stabilisation de son secteur immobilier pour redresser ses perspectives, même si l'élan des années pré-CoVid semble loin.

Malgré une Europe toujours peu dynamique, ralentie en particulier par les contre-performances de la France et de l'Allemagne, le dynamisme toujours impressionnant de l'économie américaine, portée par l'optimisme toujours ancré du consommateur peu affecté par les échéances électorales de la fin d'année, ainsi que la résilience industrielle du rival stratégique chinois, ont permis au Momentum Economique Mondial de rester bien orienté.

LE MOMENTUM ECONOMIQUE MONDE RESTE EN TERRITOIRE POSITIF



L'indicateur de momentum économique prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 2 Janvier 2025

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

La géopolitique a finalement assez peu pesé sur le climat économique d'ensemble de ces six derniers mois, même si le drame se poursuit au Moyen-Orient et en Ukraine et en dépit de tensions toujours réelles mais sans changement spectaculaire dans le détroit de Taiwan. En revanche, l'instabilité politique en Allemagne et bien sûr en France ont influé sur l'activité et surtout sur les anticipations économiques des entreprises et des ménages, privées de visibilité sur leur futur environnement réglementaire et fiscal.

Le calme des investisseurs quant à la situation géopolitique mondiale ainsi que l'absence d'accélération économique en Chine a permis aux prix de l'énergie de rester contenus dans de faibles niveaux de volatilité, ce qui, ajouté à des surcapacités de production toujours importantes en Chine, a constitué un facteur important de sérénité sur les tendances inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, la résistance des prix dans le domaine des services rend le chemin toujours chaotique, et la perspective d'un retour rapide au seuil des 2% de progression des prix n'est pas certaine à court terme.

En dépit de cette incertitude, la tendance claire à la détente de la dynamique des prix mondiaux, et la nécessité de conforter le chemin de croissance alors que les tensions sociales sont réelles dans de nombreux pays, ont permis aux banques centrales de poursuivre avec détermination la détente de leurs politiques monétaires.

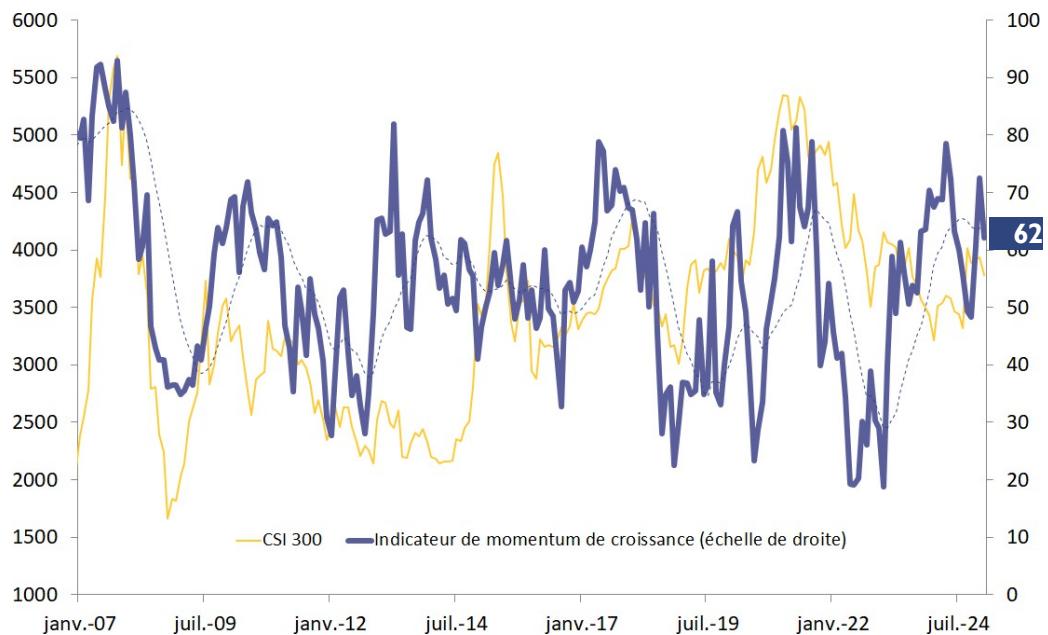
Aux États-Unis, l'emploi reste solide même si la normalisation est désormais clairement en marche. La résistance du marché du travail Outre-Atlantique alors que la présidence Trump prévoit de grands changements dans la politique migratoire, demeurera la grande question des prochains mois, tant le consommateur américain demeure un pilier de la croissance mondiale.

Du côté des entreprises, l'industrie manufacturière profite encore des plans de soutiens massifs de l'administration Biden, même si le niveau d'optimisme est en baisse par rapport au début de l'année. Les services résistent toujours et demeurent un des secteurs où la pression inflationniste ne diminue que très graduellement. La possibilité d'une relance fiscale massive l'année prochaine, malgré d'évidentes contraintes budgétaires, alimente les scénarios optimistes pour 2025 même si le manque de visibilité demeure la caractéristique principale de la politique de la future administration.

En Chine, après une reprise post-Covid franchement décevante en 2023, la dynamique économique s'est redressée cette année, portée par la bonne santé du secteur manufacturier, dont les capacités de production demeurent impressionnantes et qui bénéficie du dynamisme des exportations. La stabilisation du secteur immobilier, objet de toutes les attentions du pouvoir central, a également contribué à rassurer quant à la capacité du pays à éviter une spirale récessive à court terme. Le sujet de la demande intérieure demeure toujours faute de réel retour de la confiance de la part des acteurs privés, ménages comme entreprises.

Economie chinoise

LE MOMENTUM ECONOMIQUE EST RELATIVEMENT ELEVE EN CHINE



L'indicateur de momentum économique prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 9 Janvier 2025

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Inflation

L'activité en Europe a déçu ces derniers mois. Pourtant, le Vieux Continent bénéficie désormais d'un tournant clair de la part de la BCE, qui semble enfin décidée à desserrer l'étau monétaire compte tenu d'une inflation qui n'inspire que peu d'inquiétudes même si elle demeure toujours au-dessus de la cible des 2% annuels.

L'INFLATION CONVERGE AUTOUR DES 2% EN ZONE EURO



CPI DES PAYS DE LA ZONE EURO



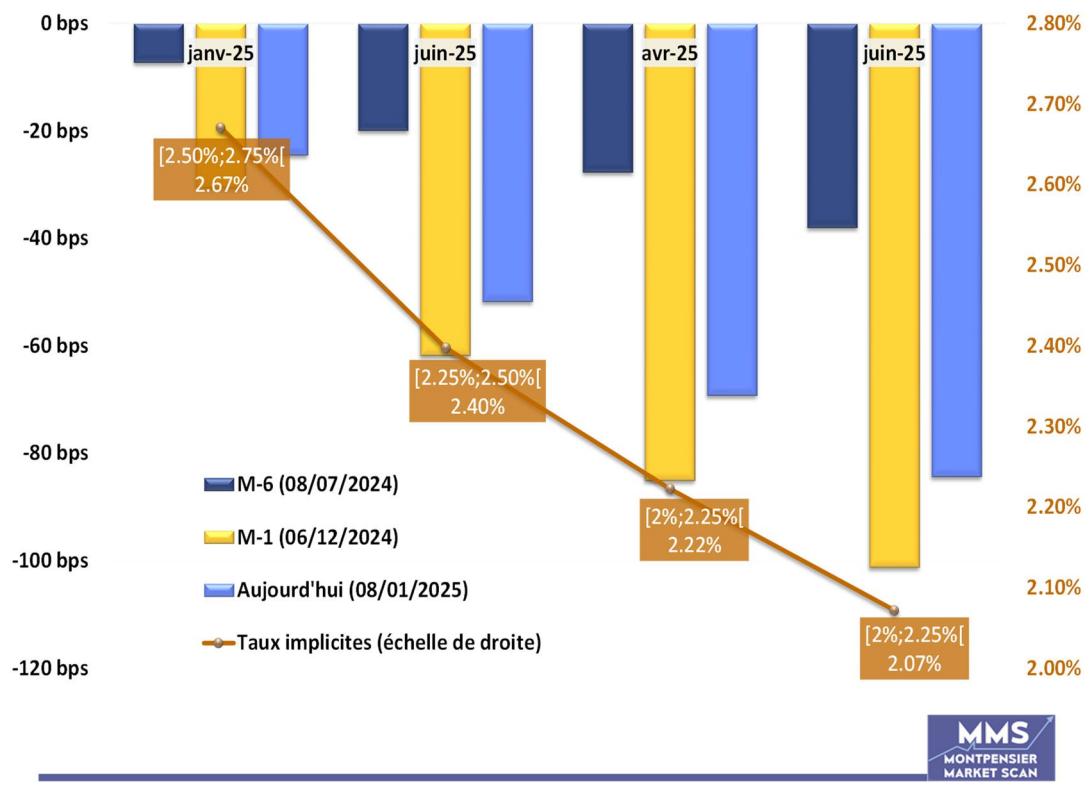
Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 30 Novembre 2024

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Banque Centrale Européenne

Après une première baisse de taux en juin, elle a poursuivi le mouvement à l'automne tout en restant fidèle à sa politique des petits pas de 25 bps. La pression monte désormais sur Francfort pour accélérer le rythme et éviter un trop fort décrochage économique.

BCE : BAISSES DE TAUX ATTENDUES

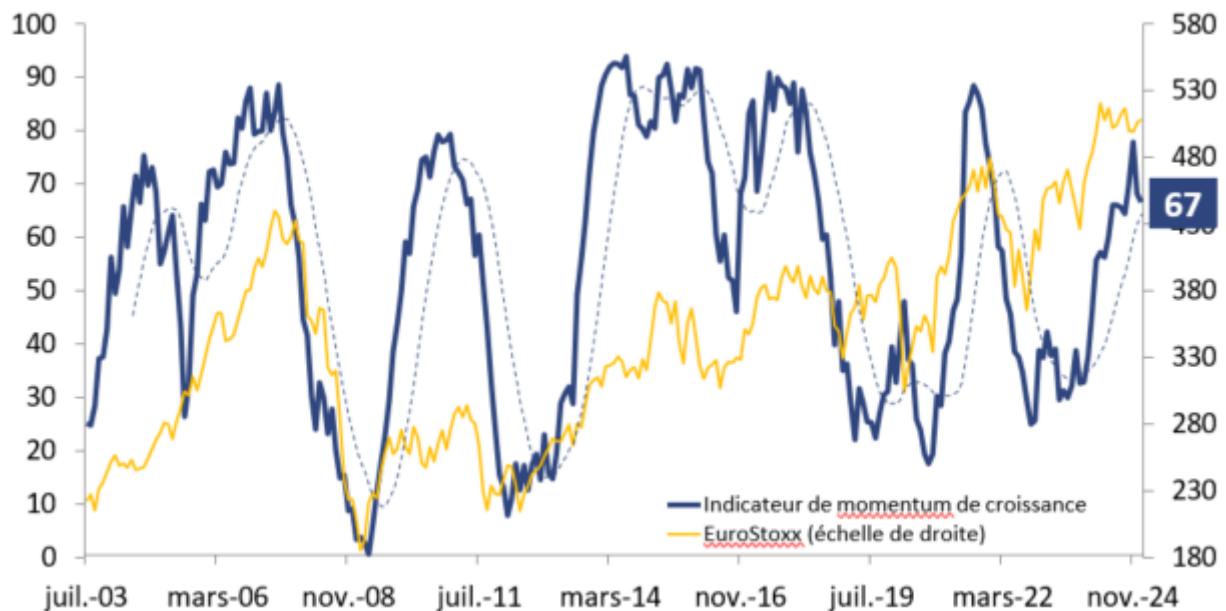


Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Economie européenne

La préoccupation principale des pays européens reste en effet d'éviter de prolonger trop longtemps l'atonie économique des derniers trimestres, et de se rapprocher trop près du seuil de récession alors que les prévisions de croissance pour 2025 ne cessent d'être révisées en baisse. Faute de réelles perspectives de relance en France, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles et surtout sur le nouveau gouvernement attendu en Allemagne après les élections anticipées du 23 février prochain, qui pourrait enfin relancer la dynamique du géant d'Outre-Rhin.

LE MOMENTUM ECONOMIQUE TIENT BON EN ZONE EURO



L'indicateur de momentum économique prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 6 Janvier 2025

Un des points clés du scénario économique européen pour 2025 reste les incertitudes venues de l'instabilité politique en France. L'incapacité du pays à voter dans les temps un budget pour l'année qui vient n'a, pour le moment, pas trop entamé sa crédibilité sur les marchés, en dépit de la dégradation de sa note de crédit par les agences de notation.

Nul doute cependant que tant les autorités européennes que la BCE, seront vigilantes et chercheront à s'assurer de la bonne volonté – a minima – du pays à respecter les règles de bon comportement à l'intérieur de la zone euro. Quelles que soient les déclarations des banquiers centraux européens, préserver l'intégrité de l'euro demeurera au cœur du mandat de la BCE pour 2025.

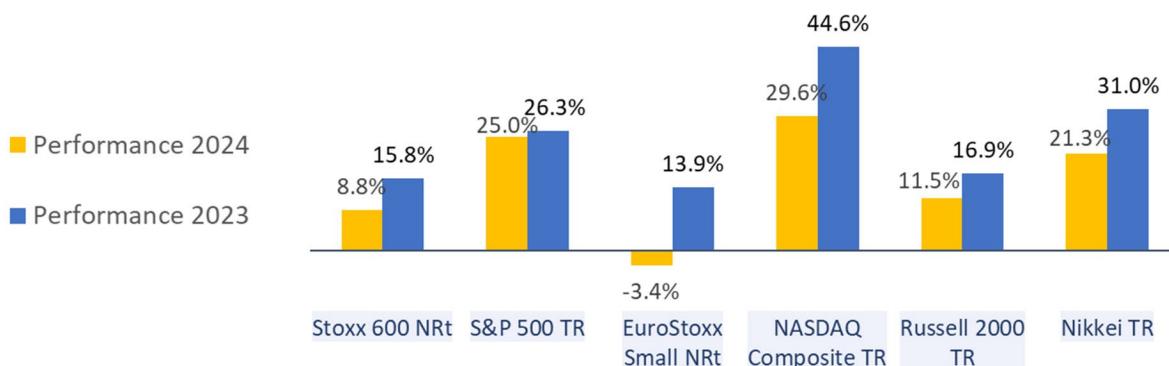
Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Marchés actions

Après une année 2023 d' excellente facture et de gains – ces performances compensant néanmoins à peine la baisse de l'année précédente – les marchés actions ont enchainé une nouvelle année positive pour les grandes valeurs malgré de fortes rotations en cours d'année.

C'est très clair aux Etats-Unis avec des gains supérieurs aux moyennes historiques, en particulier sur le Nasdaq, en progression de 29,6% propulsé par l'engouement autour du secteur de la technologie, du Cloud computing et de l'Intelligence Artificielle. C'est moins fort mais tout aussi clair en Europe où l'Eurostoxx50 a grimpé de 11% grâce en particulier au Dax allemand, en hausse de plus de 18% qui a bénéficié d'un retour en grâce après une année 2023 difficile. En revanche, le CAC 40 est resté à la traîne, -2.15% hors dividendes et tout juste à l'équilibre dividendes réinvestis, affecté par l'incertitude politique en France et les difficultés du secteur du luxe à surmonter l'atonie de la demande en Chine

A l'inverse, les actions de moyennes capitalisations ont plutôt été délaissées des deux côtés de l'Atlantique. Le Russell 2000 n'a ainsi progressé que de 11,5% contre 25% pour le S&P500 et l'Eurostoxx Small Net Return a fini l'année en baisse de 3.4%, plombé par les incertitudes économiques et politiques de plus en plus fortes en zone euro.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

La progression spectaculaire des valeurs technologiques aux Etats-Unis dans le sillage de NVidia en première partie d'année, puis de Tesla, après l'élection de Trump, a fait encore monter les niveaux de valorisations qui deviennent très exigeants sur la poursuite de la progression des bénéfices. En revanche, le « stress français et européen », a encore accentué la forte décote des marchés européens par rapport à leurs homologues d'Outre-Atlantique.

Le marché japonais, après un excellent premier trimestre qui lui a enfin permis de dépasser la marque record historique de décembre 1989, à près de 39 000 points, a consolidé ses gains par la suite pour finir quasi inchangé depuis la mi-mars à 39 894 points. Après avoir profité de la baisse du Yen et recherché la stabilité dans leurs positions asiatiques compte tenu des tensions croissantes dans le détroit de Taiwan, encore accrues après les élections de janvier 2024 dans l'île rebelle, les investisseurs internationaux ont été plus prudents. Alors que les indicateurs avancés d'activité du pays n'ont pas montré de franche progression, dans un contexte d'instabilité politique interne comme externe.

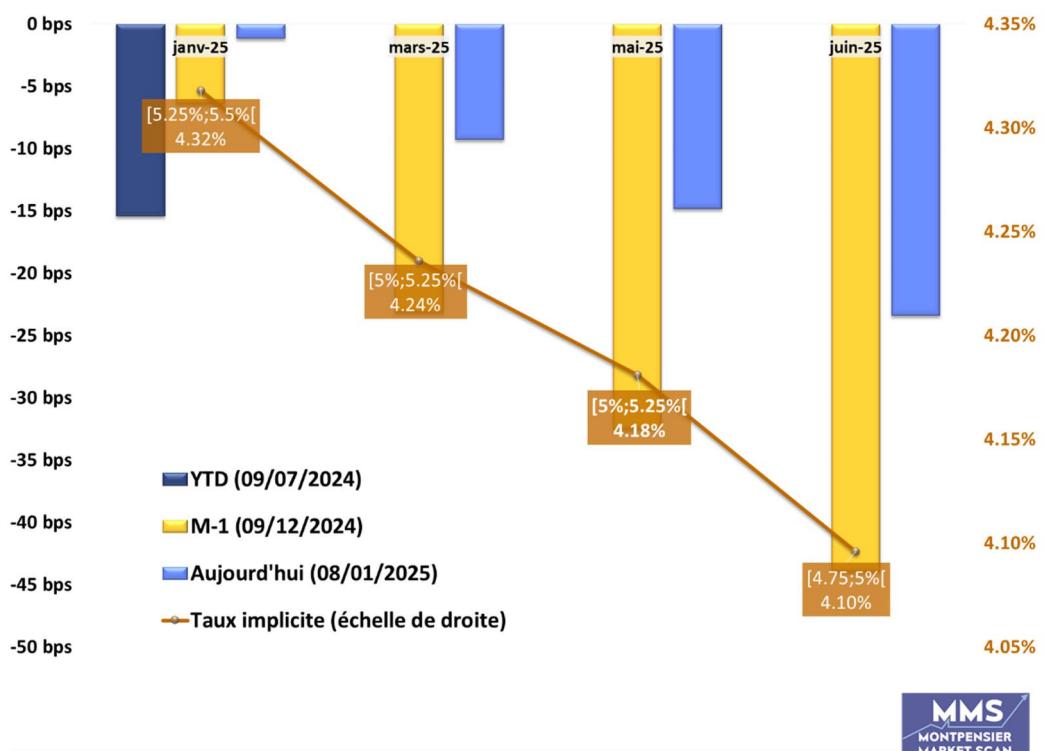
Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Perspectives 2025 : 3 incertitudes

La première incertitude est la bonne tenue ou non de la croissance des bénéfices des entreprises. De la poursuite de ce phénomène dépendra le comportement des marchés en 2025, en particulier dans les secteurs les plus attendus, comme le secteur technologique et l'Intelligence Artificielle, celui où les promesses sont au plus haut. A ce stade, le consensus demeure encourageant.

La deuxième incertitude majeure pour l'année prochaine, reste l'évolution des taux d'intérêt. Les attentes des investisseurs quant aux futures décisions des grandes banques centrales ont été largement revues à la baisse tout au long de l'année devant la prudence de la BCE en Europe et le contexte économique plus résistant que prévu aux Etats-Unis. Mais ces dernières ne sont pas les seuls déterminants des coûts de financement : la possibilité d'un scénario de «no landing » aux Etats-Unis, d'une inflation plus forte que prévu dans le sillage d'une possible guerre commerciale entre les grandes zones géographiques, et d'un contexte politique pesant en zone euro, sont autant d'éléments qui seront à suivre en 2025

FED : BAISSES DE TAUX ATTENDUES



Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Car la troisième incertitude majeure pour l'année qui s'ouvre, au-delà du contexte européen, reste bien politique. Sur le Vieux Continent, c'est la France qui donnera le ton. Si le gouvernement nommé en fin d'année réussit l'épreuve du vote du budget, les investisseurs seront rassurés. Sinon, la pression pourrait devenir forte et les premiers pas du nouveau gouvernement allemand attendu en mars seront d'autant plus suivis. Aux Etats-Unis après une élection présidentielle qui a confirmé les forts clivages du pays mais qui a déjoué les pronostics pessimistes sur la stabilité institutionnelle, ce sont les équilibres budgétaires qui seront examinés à la loupe alors que la majorité républicaine à la chambre des Représentants est très étroite.

Face à ces trois incertitudes, les rotations sectorielles et intra-sectorielles demeurent une constante du marché, les investisseurs privilégiant alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles capables de résister au ralentissement possible de l'économie mondiale tout en profitant de la résistance des marchés de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis, ou, plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, la prime au leader – à l'image d'Hermès dans le luxe, de NVidia dans les semi-conducteurs, ou de Eli Lilly dans la pharmacie – demeure une constante, tout comme la recherche des valeurs technologiques capables d'apporter une rupture majeure, à l'image de celles liées à l'intelligence artificielle ou du Cloud. D'une façon plus générale, à l'intérieur de ces rotations, les business models de qualité ont toujours été privilégiés, alors que la résilience et l'agilité restent des valeurs cardinales de l'investissement.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la résistance de la croissance mondiale, et de l'ouverture d'une nouvelle phase monétaire, plus accommodante, pour poursuivre leur rebond, toutefois interrompu par l'élection de Trump qui porte la perspective simultanée d'un renforcement du dollar et de possibles barrières douanières très pénalisantes pour ces économies dépendantes du commerce mondiale. Même si les performances restent très disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année en hausse de près de 7,5%.

ÉVOLUTION DU MSCI EM DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2022 (EN DOLLAR)



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, les élections législatives plus difficiles que prévu pour Narendra Modi, n'ont pas entamé la confiance des investisseurs, même si l'élection américaine a généré des prises de profit au dernier trimestre. En Chine, le marché a longtemps hésité devant l'absence persistante de dynamique interne et le manque de lisibilité sur les intentions réelles des autorités de Pékin. L'annonce, mi-septembre, d'un plan de relance très significatif, a fait bondir les indices même si cela demandera confirmation et précisions dans les prochains mois. Les détails sont attendus en mars 2025, sans doute en vue d'attendre les premières mesures commerciales de l'administration Trump. Les valorisations sur les marchés chinois restent encore très en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

CHINE : ÉVOLUTION DU CSI 300 DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018 (EN CNY)

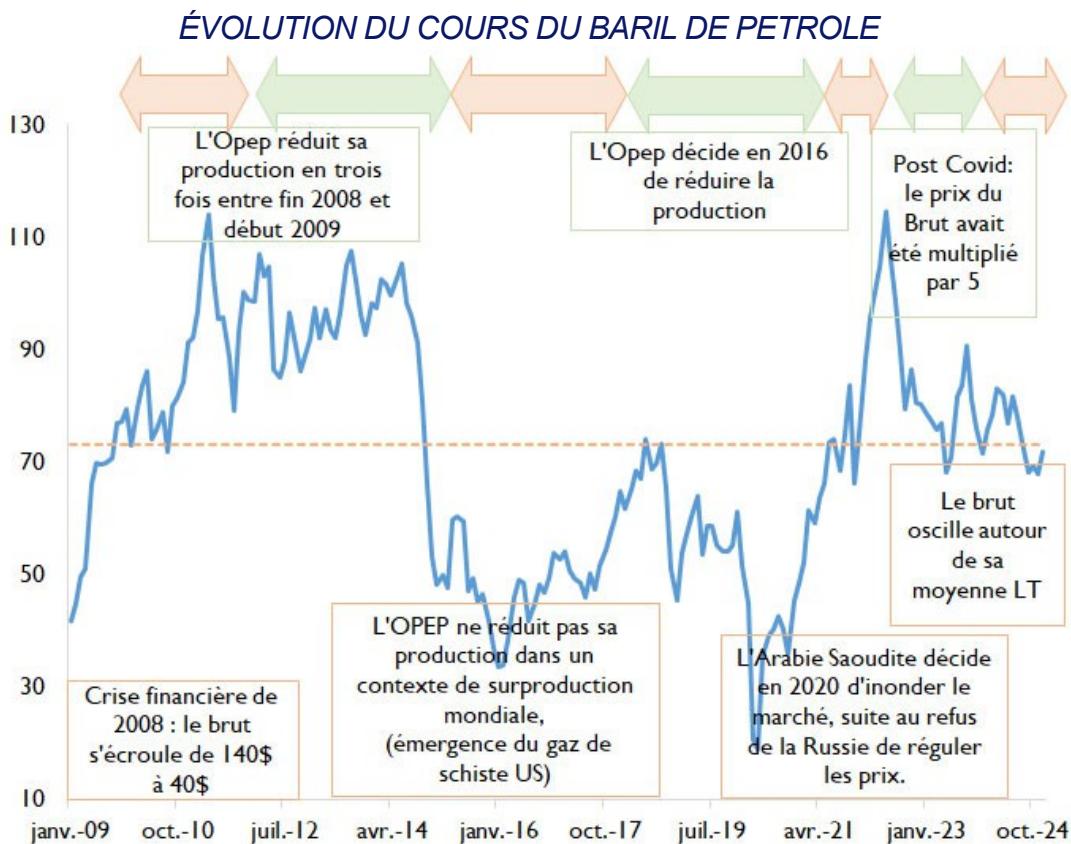


Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 27 Décembre 2024

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Matières premières

En dépit des tensions géopolitiques persistantes et des fluctuations quant aux anticipations de croissance mondiale, l'atonie persistante de la demande chinoise et la progression de la production américaine a permis aux prix de l'énergie de rester globalement stables sur l'année. Le brut léger américain, après avoir terminé l'année dernière à 72\$ dollars le baril, a clôturé 2024 proche de ces niveaux soit quasiment 10\$ en dessous de son niveau de fin 2022. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.



A l'inverse, les prix du gaz, en dépit d'une production américaine et mondiale toujours aussi dynamique restent sous pression de la concurrence entre les pays consommateurs pour s'assurer des stocks conséquents alors que les températures chutent en fin d'année dans l'hémisphère Nord. La référence américaine a ainsi terminé l'année en forte hausse, à 4\$ l'unité, au plus haut depuis fin 2022, mais néanmoins très loin des plus de 9\$ enregistrés en février 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. L'Europe souffre davantage, l'arrêt des exportations de gaz russe via l'Autriche en novembre ayant propulsé les prix de l'électricité jusqu'à 50euros le MW/h fin décembre 2024.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les premiers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie. La situation, quoique moins favorable que l'année dernière à la même époque, semble sous contrôle pour la fin de l'année en Europe, grâce à un approvisionnement sécurisé en GNL et à des stocks de gaz qui demeurent à un bon niveau.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance américaine, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande mondiale. Le premier d'entre eux, le cuivre, après un premier trimestre en hausse, a corrigé puis s'est stabilisé pour finir en légère progression de 3,5% sur l'année. L'aluminium, suivant les anticipations sur l'industrie automobile, a suivi quasiment la même évolution que le cuivre pour terminer à +7%.

Après avoir été affectés au premier semestre par les craintes sur la sécurité en Mer Rouge et la volonté des commerçants européens et américains de regarnir leurs stocks en prévision de la fin de l'année, les tarifs du fret maritime ont nettement corrigé avant de se reprendre légèrement en fin d'année, progressant de près de 1 900\$ le conteneur début janvier à 2 500\$ fin décembre 2024 après un pic à plus de 3 700\$ début juillet.

L'or a profité la nouvelle phase de desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar alors que se profile une administration américaine qui paraît décidée à user encore davantage de l'arme monétaire. Après un premier record historique à 2 450\$ l'once en mai, le métal jaune a repris sa marche en avant pour enregistrer une marque inégalée à 2 790\$ l'once le 30 octobre et de terminer l'année juste au-dessus de 2 600\$.

Après la très forte reprise de 2023 l'ayant amené à 45 000\$, le bitcoin a poursuivi sa folle marche en avant pour dépasser la marque de 108 000\$ début décembre, bénéficiant de la perspective d'une baisse des taux réels, des incertitudes politiques croissantes, de l'engouement autour de la technologie et surtout de la mise en place de nouveaux instruments financiers de type « ETF » aux Etats-Unis. Il a ensuite corrigé en revenant vers 90 000\$. La hausse est néanmoins très spectaculaire sur deux ans avec, rappelons-le, un bitcoin qui était sous les 17 000\$ au 31 décembre 2022 !

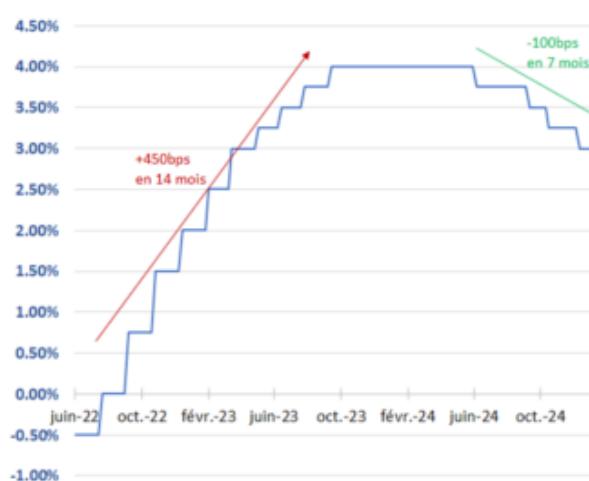
Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

La baisse marquée des indices d'inflation des deux côtés de l'Atlantique au second semestre 2023 a permis aux banques centrales d'entamer leur desserrement monétaire au premier semestre 2024 mais la résistance de la consommation et du marché de l'emploi aux Etats-Unis, ainsi que la très bonne tenue des services dans le pays, et la très germanique prudence de la BCE ont tempéré les espérances de baisse puissante et rapide des taux. Les marchés n'intègrent ainsi plus que deux mouvements de ce type d'ici la fin de l'année aux Etats-Unis et tout juste deux supplémentaires en Europe, pourtant nettement plus à la peine économiquement.

Après cette première phase de baisse, les taux de référence sont désormais à 4,25% aux États-Unis en baisse de 100 bps sur le semestre et à 3,00% pour le taux de dépôt en Europe, soit -100bps depuis fin mai. Les taux à plus long terme ont, en revanche oscillé beaucoup plus fortement, à mesure qu'évoluaient à la fois les indices d'inflation, les probabilités de récession ou au contraire d'accélération économique, et les anticipations d'action des banques centrales. Ainsi, après avoir terminé 2023 à 3,88%, et s'être envolé à près de 4,70% en avril le taux à 10 ans américain a très nettement corrigé à près de 3,60% mi-septembre et a terminé la période à 4,57% !

EVOLUTION DES TAUX DE LA BCE



EVOLUTION DES TAUX DE LA FED

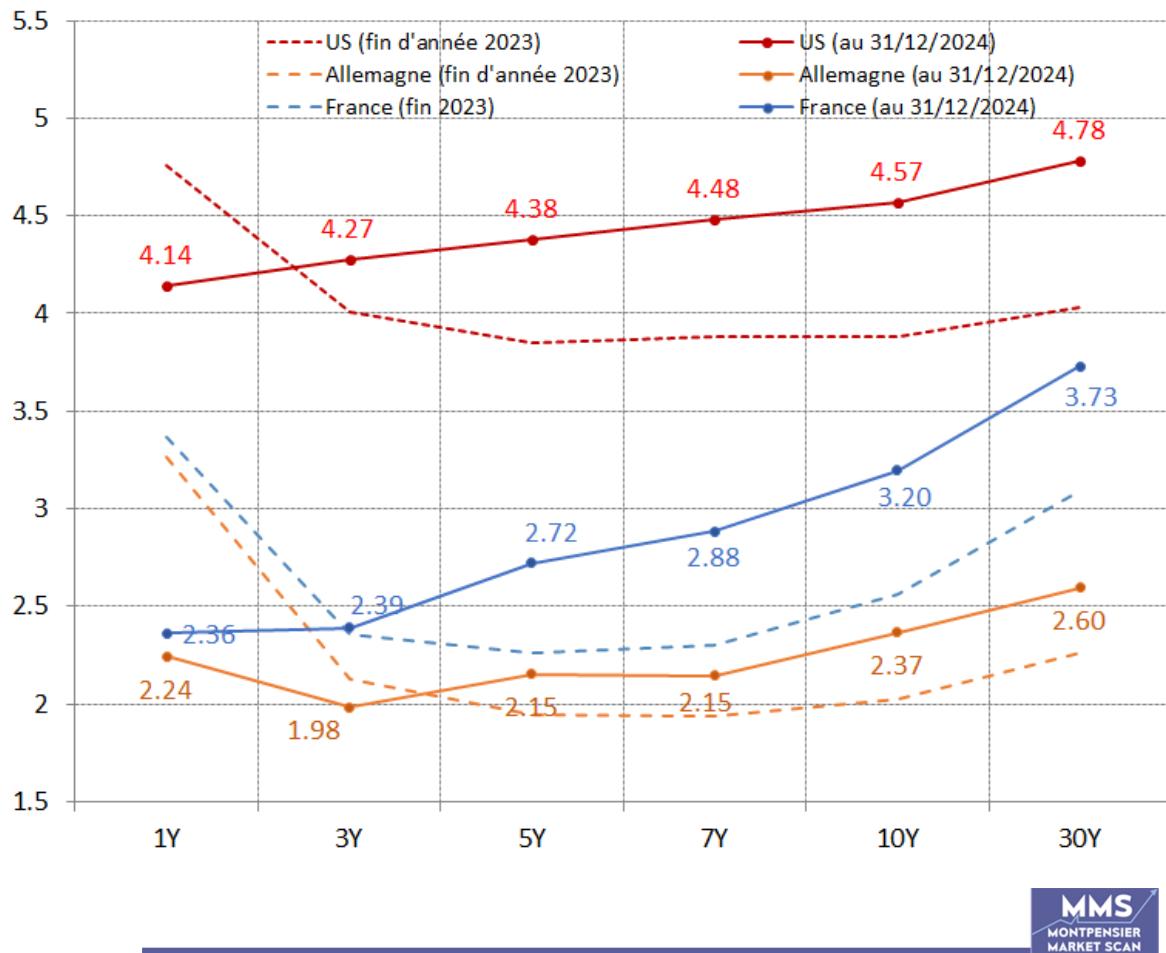


Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 3 Janvier 2025

Illustrant l'incertitude politique propre au pays, autant que la prudence de la BCE, en Europe, le 10 ans français, après avoir fini l'année 2023 à 2,56%, et s'être fortement apprécié fin juin à 3.30%, a terminé l'année quasiment sur ces niveaux à 3,19% tandis que le Bund, traditionnelle valeur refuge des investisseurs en euro mais affecté également par l'instabilité politique allemande et les doutes sur le possible renouveau économique du pays, baissait presque de manière identique sur le semestre de 2,50% à 2,36%.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

LES TAUX FRANÇAIS, ALLEMANDS ET AMÉRICAUX SONT REMONTÉS EN 2024



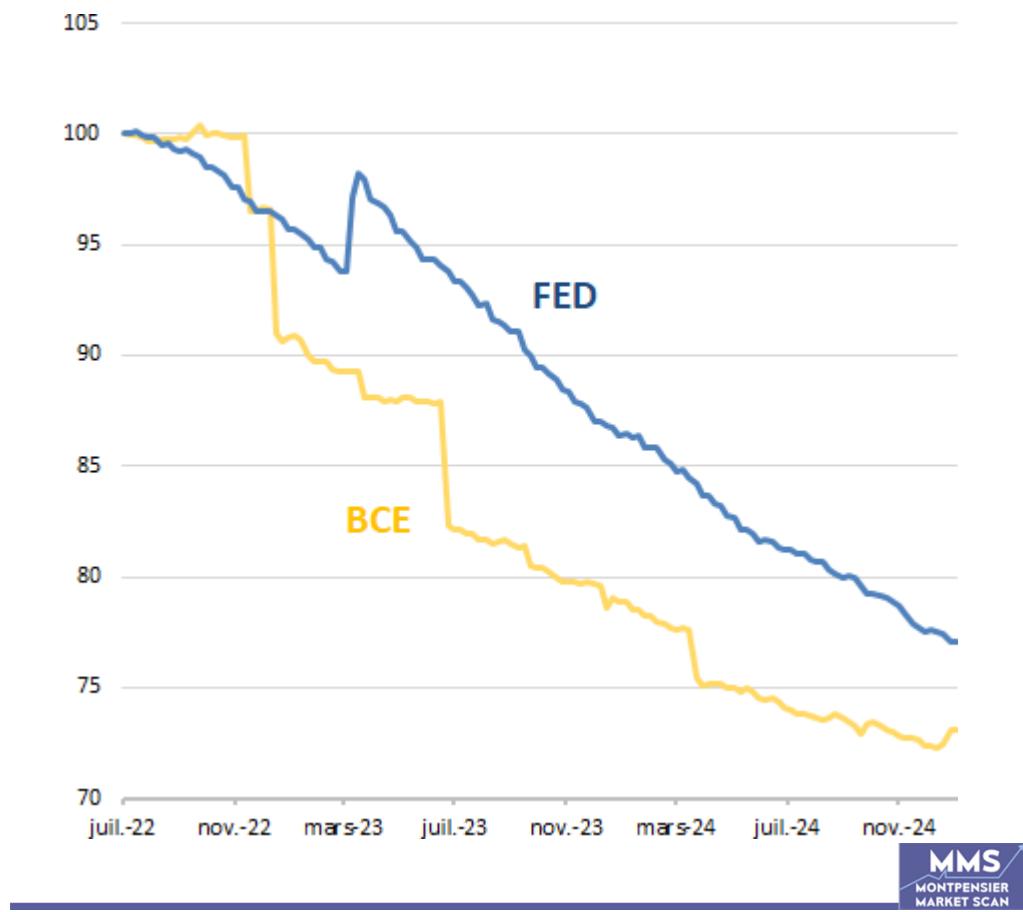
La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible, même si, à minima, toute reprise des hausses de taux semble écartée à ce stade. Une lente évolution à la baisse est le scénario central des investisseurs mais dépendra des équilibres – ou déséquilibres – économiques de la nouvelle présidence Trump. La combinaison d'une forte hausse des tarifs douaniers Outre-Atlantique et d'une puissante restriction de l'immigration pourrait relancer les craintes d'un retour de l'inflation et donc d'un nouveau « pivot » de la Fed. Qui devra en outre gérer les conséquences imprévisibles d'une telle politique sur le marché de l'emploi, le deuxième volet de son mandat après celui de la stabilité des prix.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, toujours sous pression de la faiblesse du Yen malgré un retour vers les 160 Yens pour un dollar, continue de privilégier la prudence via un arrêt progressif de ses opérations d'achat direct de titres sur le marché, mais sans renverser franchement, à ce stade, sa politique de taux d'intérêt, laissant le marché remonter lentement les taux à long terme.

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, même si la Fed a un peu ralenti le mouvement. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés à suivre en 2025, car les bilans restent significatifs dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des colossales dettes publiques.

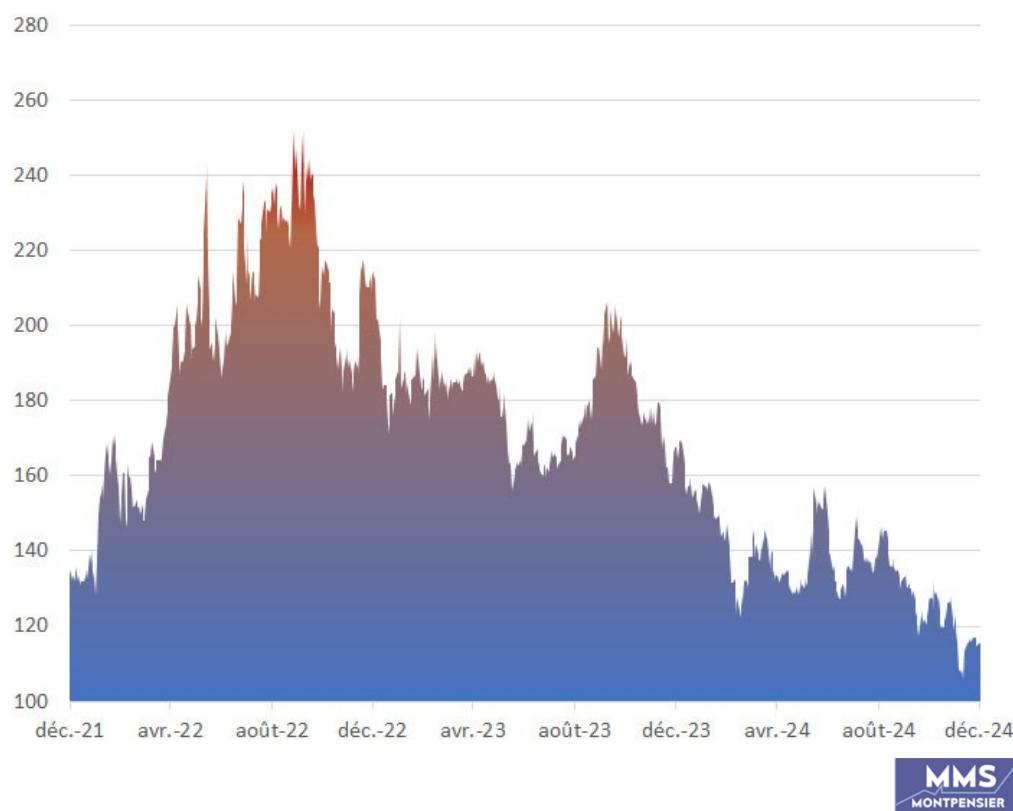
LES BILANS DES BANQUES CENTRALES SE DEGONFLENT



Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement, rivés sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. L'Italie, au premier plan des préoccupations traditionnelles des investisseurs, continue de rassurer par la politique euro-compatible de Georgia Meloni, ce qui se traduit par une réduction de l'écart de taux entre les obligations italiennes et le Bund qui a baissé de 168 bps à 115 bps en douze mois. Le stress principal est désormais français après la dégradation de la note de la France par S&P puis par Moody's et surtout la grande inconnue de la stabilité politique du pays dans un contexte budgétaire très tendu. C'est ainsi que l'écart entre l'OAT et la référence européenne, le Bund à 10 ans, s'est creusé de 53 bps à 83 bps – même s'il n'a que très peu évolué de 80bps à 83 bps depuis la dissolution - et que le taux à 10 ans français est désormais supérieur à celui de la dette espagnole de même échéance.

**LA PRIME DE RISQUE DES OBLIGATIONS ITALIENNES S'EST RESSERRÉE
LE SPREAD BTP/BUND 10 ANS**



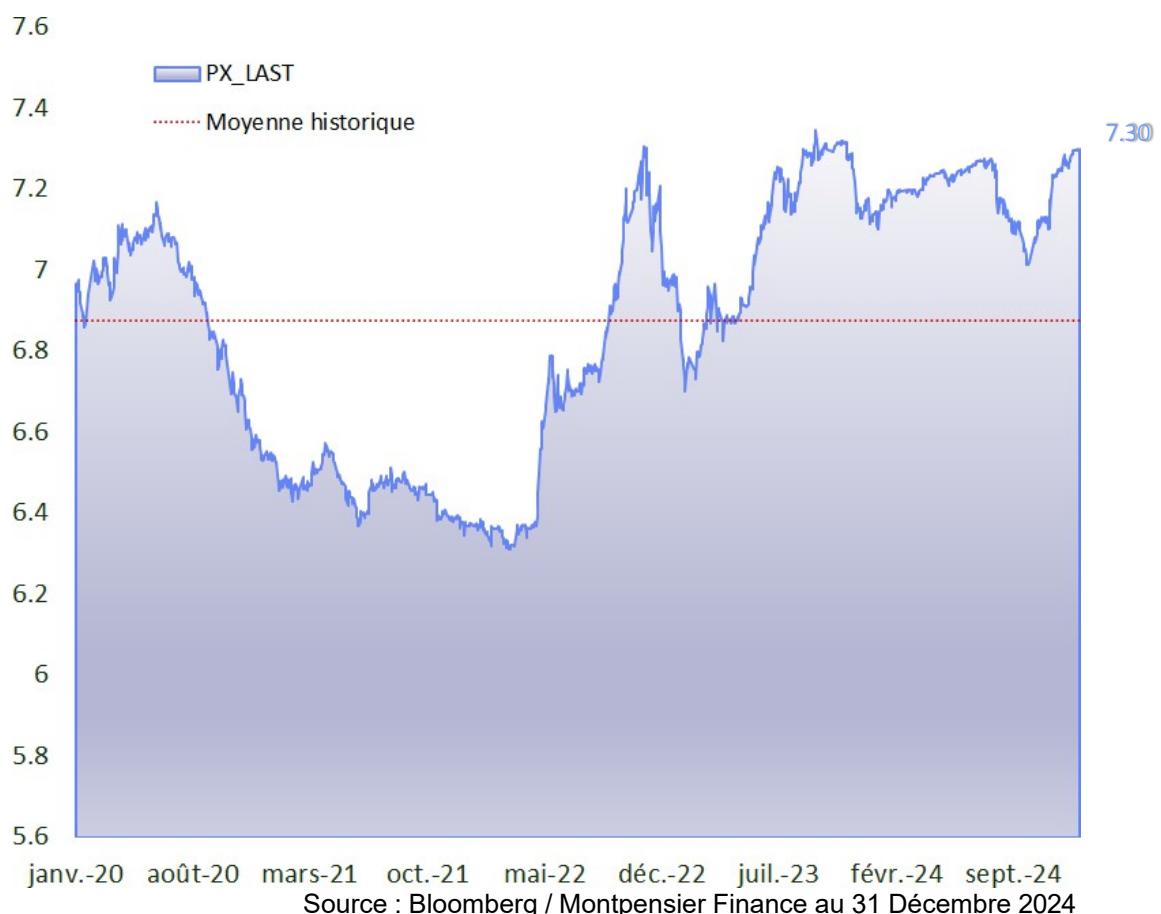
Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

Sur le front des changes, les fluctuations liées aux perspectives de croissance différentes en Europe et aux Etats-Unis, les scénarios de desserrement monétaire divergents et le retour du risque politique, ont fini par affecter la parité euro dollar, avec un taux de change à 1,035 dollar pour un euro fin décembre, s'éloignant sensiblement du seuil de 1,10\$ pour un euro, atteint fin début 2023 et début 2024.

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays et aux possibilités d'une relance massive, le Yuan a renversé mi-septembre son évolution face au dollar en s'appréciant jusqu'à tutoyer la barre des 7 yuan pour un dollar avant que les doutes sur la réalité de l'exécution du plan et le mouvement général d'appréciation du billet vert au moment des élections américaines ne finissent par renverser une nouvelle fois la tendance avec une fin d'année au-dessus des 7,33 Yuans pour un dollar. La devise du pays a également reflété l'insistance des autorités sur la relance monétaire et sur le crédit pour faire repartir l'activité, ce qui pèse sur la monnaie. En outre, les fortes surcapacités manufacturières du pays persistent, ce qui, combiné à l'atonie de la demande intérieure en attente du plan de relance, suppose des parités de change favorables aux exportateurs, d'autant plus dans la perspective d'une guerre commerciale avec les Etats-Unis de Trump.

GRAPHE HISTORIQUE DU YUAN/DOLLAR



Document extra-comptable non contractuel. Sauf erreur ou omission. Ce document n'est pas un relevé de portefeuille établi par le teneur de compte. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Lire attentivement l'avertissement à la fin du document.

- **Données et Performances de Best Business Models SRI au 31 décembre 2024**

Taille de l'OPC : 707.31 millions d'euros

| | | 29/12/2023 | 31/12/2024 |
|-----------------------------------|-----------------------------|------------|------------|
| Valeur liquidative part IC (€) | | 417.73 | 430.71 |
| | <i>Performance annuelle</i> | | 3.11% |
| Valeur liquidative part ID* (€) | | 3 382.92 | 3 413.02 |
| | <i>Performance annuelle</i> | | 3.10% |
| Valeur liquidative part IPC (€) | | 253.98 | 263.12 |
| | <i>Performance annuelle</i> | | 3.60% |
| Valeur liquidative part IPD** (€) | | 201.67 | 204.45 |
| | <i>Performance annuelle</i> | | 3.60% |
| Valeur liquidative part RC (€) | | 294.87 | 302.30 |
| | <i>Performance annuelle</i> | | 2.52% |
| Valeur liquidative part RD*** (€) | | 3 102.03 | 3 102.05 |
| | <i>Performance annuelle</i> | | 2.20% |
| Valeur liquidative part BG (€) | | 259.47 | 269.30 |
| | <i>Performance annuelle</i> | | 3.79% |
| Valeur liquidative part AC (€) | | 148.04 | 152.24 |
| | <i>Performance annuelle</i> | | 2.84% |
| EURO STOXX (DNR) EUR | | 1 037.51 | 1 133.63 |
| <i>Performance annuelle</i> | | | 9.26% |

* Le 17/04/2024, la part ID a distribué un dividende unitaire de 76.12 €.

** Le 17/04/2024, la part IPD a distribué un dividende unitaire de 4.54 €.

*** Le 17/04/2024, la part RD a distribué un dividende unitaire de 69.8 €.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :

Risque plus faible

Risque plus élevé

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est détenu pendant la durée de détention recommandée. Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

● **Risque global au 31/12/2024**

Le risque global du FCP calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

● **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2024, le fonds est exposé à hauteur de 99.39% en actions

| | | 29/12/2023 | 31/12/2024 | Variation |
|---------------------|-----|-------------------------------|-----------------------------|-----------|
| Actif Net Total | | 876 093 113.86 | 707 311 778.57 | -19.27% |
| Nombre de parts IC | ANC | 1 004 931.5838 419 794 837 | 681 505.0034 293 536 822 | |
| Nombre de parts ID | ANC | 24 012.0633 81 230 955 | 16 203.0000 55 301 243 | |
| Nombre de parts IPC | ANC | 695 062.2272 176 538 470 | 344 831.2650 90 734 715 | |
| Nombre de parts IPD | ANC | 79.0520 15 943 | 79.0520 16 163 | |
| Nombre de parts RC | ANC | 661 115.0437 194 948 502 | 657 019.8805 198 618 007 | |
| Nombre de parts RD | ANC | 151.0000 468 408 | 62.0000 192 328 | |
| Nombre de parts BG | ANC | 10 058.7730 2 610 002 | 60 348.6780 16 251 989 | |
| Nombre de parts AC | ANC | 3 282.7260 485 996 | 345 898.0490 52 660 512 | |

● **Eligibilité au PEA**

Au 31 décembre 2024, l'OPC était investi à hauteur de 99.39% en instruments financiers éligibles au PEA.

● Principaux mouvements de la période

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 29/12/2023 au 31/12/2024 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

| Nom | Montant en euros | en % de l'actif* |
|--------------------|------------------|------------------|
| Sanofi | 28 497 396 | 3.51% |
| Siemens | 25 312 165 | 3.12% |
| Airbus Group | 19 930 309 | 2.45% |
| ASM International | 18 460 642 | 2.27% |
| Schneider Electric | 18 434 799 | 2.27% |
| Heineken | 16 355 966 | 2.01% |
| Adyen | 15 347 300 | 1.89% |
| Axa | 14 259 354 | 1.76% |
| SAP | 14 249 568 | 1.75% |
| Saint Gobain | 13 508 699 | 1.66% |

* Actif Net moyen sur la période du 29/12/2023 au 31/12/2024

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 29/12/2023 au 31/12/2024 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

| Nom | Montant en euros | en % de l'actif* |
|--------------------------|------------------|------------------|
| Essilor Luxottica | 32 629 993 | 4.02% |
| ASML Holding | 28 105 001 | 3.46% |
| Deutsche Telekom AG-Nom | 26 248 638 | 3.23% |
| Amadeus IT Holding | 22 836 321 | 2.81% |
| LVMH | 20 779 244 | 2.56% |
| Safran | 20 396 236 | 2.51% |
| Allianz | 19 795 376 | 2.44% |
| Sartorius Stedim Biotech | 18 698 593 | 2.30% |
| Moncler | 17 674 916 | 2.18% |
| IMCD Group | 16 848 183 | 2.07% |

* Actif Net moyen sur la période du 29/12/2023 au 31/12/2024

Politique de sélection des intermédiaires

[https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-](https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires)

reglementaires Politique d'engagement

actionnarial qui se décline en :

Politique de Vote

https://www.montpensier.com/sites/default/files/public/documents/politique_vote.pdf

Politique d'engagement

https://www.montpensier.com/sites/default/files/public/documents/politique_engagement.pdf

Politique ESG

<https://www.montpensier.com/sites/default/files/public/documents/politique-esg.pdf>

La répartition géographique indicative du portefeuille actions du 29/12/2023 au 31/12/2024 est la suivante :

| | 29/12/2023 | 31/12/2024 |
|-----------|------------|------------|
| Total | 100.0% | 100.0% |
| France | 40.2% | 36.8% |
| Pays-Bas | 15.3% | 21.3% |
| Allemagne | 12.8% | 16.4% |
| Italie | 11.8% | 7.2% |
| Irlande | 5.8% | 6.7% |
| Espagne | 6.7% | 6.5% |
| Belgique | 2.2% | 2.5% |
| Finlande | 3.5% | 1.4% |
| Autriche | 1.6% | 1.2% |

Source : Montpensier Finance / Bloomberg

La répartition sectorielle indicative du portefeuille actions du 29/12/2023 au 31/12/2024 est la suivante (classification ICB niveau 2):

| | 29/12/2023 | 31/12/2024 |
|--|------------|------------|
| Total | 100.0% | 100.0% |
| Industrial Goods and Services | 12.8% | 18.3% |
| Technology | 16.1% | 15.6% |
| Banks | 9.2% | 11.7% |
| Consumer Products and Services | 12.0% | 7.6% |
| Health Care | 8.4% | 7.5% |
| Insurance | 5.7% | 7.3% |
| Chemicals | 9.0% | 6.6% |
| Utilities | 8.3% | 5.9% |
| Construction and Materials | 4.0% | 5.3% |
| Food, Beverage and Tobacco | 0.0% | 4.0% |
| Automobiles and Parts | 4.7% | 3.7% |
| Telecommunications | 4.2% | 2.8% |
| Media | 2.1% | 2.3% |
| Basic Resources | 1.8% | 1.4% |
| Travel and Leisure | 0.0% | 0.0% |
| Energy | 1.7% | 0.0% |
| Retail | 0.0% | 0.0% |
| Financial Services | 0.0% | 0.0% |
| Real Estate | 0.0% | 0.0% |
| Personal Care, Drug and Grocery Stores | 0.0% | 0.0% |

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Ecart entre la répartition sectorielle du portefeuille et celle de l'indice EuroStoxx au 31/12/2024**

L'analyse des écarts entre la répartition sectorielle indicative du portefeuille actions et celle de l'indice au 31/12/2024 est la suivante (classification ICB niveau 2) :

| | BBM | EuroStoxx | Ecart |
|--|---------------|---------------|-------------|
| Chemicals | 6.6% | 3.5% | 3.2% |
| Industrial Goods and Services | 18.3% | 15.4% | 2.9% |
| Construction and Materials | 5.3% | 3.8% | 1.6% |
| Technology | 15.6% | 14.4% | 1.2% |
| Insurance | 7.3% | 6.6% | 0.7% |
| Basic Resources | 1.4% | 0.7% | 0.7% |
| Media | 2.3% | 1.6% | 0.7% |
| Utilities | 5.9% | 5.3% | 0.6% |
| Food, Beverage and Tobacco | 4.0% | 3.5% | 0.5% |
| Health Care | 7.5% | 7.3% | 0.2% |
| Banks | 11.7% | 11.6% | 0.1% |
| Automobiles and Parts | 3.7% | 3.9% | -0.2% |
| Consumer Products and Services | 7.6% | 8.0% | -0.5% |
| Travel and Leisure | 0.0% | 0.7% | -0.7% |
| Telecommunications | 2.8% | 3.8% | -1.0% |
| Personal Care, Drug and Grocery Stores | 0.0% | 1.1% | -1.1% |
| Real Estate | 0.0% | 1.2% | -1.2% |
| Retail | 0.0% | 1.2% | -1.2% |
| Financial Services | 0.0% | 1.9% | -1.9% |
| Energy | 0.0% | 4.6% | -4.6% |
| Total | 100.0% | 100.0% | 0.0% |

Source Montpensier Finance / Bloomberg

- **Analyse de la performance du portefeuille du 29/12/2023 au 31/12/2024**

L'indice EURO STOXX (DNR) EUR a réalisé une performance de 9.26% sur la période, à comparer avec la performance de l'OPC de 3.11% (part « IC »).

- **Analyse de la contribution indicative des titres**

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

| A la hausse | Contribution % |
|-----------------------------|----------------|
| INTESA SANPAOLO | 1.42 |
| DEUTSCHE TELEKOM AG- REG | 1.25 |
| SAFRAN SA | 0.97 |
| ALLIANZ SE-REG | 0.95 |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE | 0.91 |

| A la baisse | Contribution% |
|--------------------------|---------------|
| HEINEKEN NV | -0.53 |
| STELLANTIS NV | -0.59 |
| DASSAULT SYSTEMES SE | -0.71 |
| STMICROELECTRONICS NV | -0.72 |
| L'OREAL | -0.86 |

Source Montpensier Finance / Factset

- **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

5. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés |
|--------------------------------|--------------------------------|
| NEANT | NEANT |

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

| Types d'instruments | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| Techniques de gestion efficace | |
| . Dépôts à terme | |
| . Actions | |
| . Obligations | |
| . OPCVM | |
| . Espèces (*) | |
| Total | |
| Instruments financiers dérivés | |
| . Dépôts à terme | |
| . Actions | |
| . Obligations | |
| . OPCVM | |
| . Espèces | |
| Total | |

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

| Revenus et frais opérationnels | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| . Revenus (*) | |
| . Autres revenus | |
| Total des revenus | |
| . Frais opérationnels directs | |
| . Frais opérationnels indirects | |
| . Autres frais | |
| Total des frais | |

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIERS

Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Finance a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Finance a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Finance, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Finance a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE

Montpensier Finance considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée, conformément à l'article 319-21 du Règlement Général de l'AMF, sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Montpensier Finance complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par l'analyste ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :

- ✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;
- ✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Finance est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Finance, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en oeuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Finance est présentée sur la page Investissement Responsable du site Internet de Montpensier Finance : <https://www.montpensier.com/fr-FR/engagement-responsable>.

SFDR \ TAXONOMIE

Article 9

La démarche extra-financière mise en oeuvre dans le process de gestion de l'OPCVM est présentée dans le Code de Transparence de l'OPCVM disponible sur la page dédiée à l'OPCVM sur le site internet de Montpensier Finance.

L'approche de prise en compte de critères extra-financiers s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière développée par Montpensier Finance, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La prise en compte des Principales Incidences Négatives dans les process de gestion est décrite dans la Politique ESG mise en œuvre par Montpensier Finance, disponible sur le site internet de Montpensier Finance :

<https://www.montpensier.com/sites/default/files/public/documents/politique-esg.pdf>

Les indicateurs de performance extra-financière de l'OPCVM sont présentés plus loin, dans la rubrique Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9 / Objectif d'investissement durable, du rapport de gestion.

Des indicateurs complémentaires sont présentés dans le rapport d'impact de l'OPCVM, disponible sur la page dédiée à l'OPCVM sur le site internet de Montpensier Finance

Note de renvoi à l'annexe OPC - Article 9 :

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.»

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Montpensier Finance a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Finance à l'adresse suivante :

Montpensier Finance
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Finance vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Finance ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires : 40 personnes, dont 20 'preneurs de risques', dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Finance ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2024 et variable au titre de 2023) : 8 458 K€, dont 4 484 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des 'preneurs de risques' : 5 385 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

AUTRES INFORMATIONS

Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER FINANCE
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact@montpensier.com

Le prospectus et les DICi sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier.com

6. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

BEST BUSINESS MODELS SRI

Société d'Investissement à Capital Variable

58, avenue Marceau
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BEST BUSINESS MODELS SRI constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

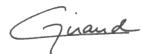
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 19 février 2025

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD



Jean-Marc LECAT

BEST BUSINESS MODELS SRI

Société d'investissement à capital variable

58, avenue Marceau
75008 PARIS

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générales.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

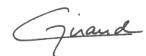
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 19 février 2025

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD



Jean-Marc LECAT

7. COMPTES DE L'EXERCICE

| Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR | 31/12/2024 |
|---|-----------------------|
| Immobilisations corporelles nettes | |
| Titres financiers | |
| Actions et valeurs assimilées (A) | 702 977 395,45 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 702 977 395,45 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | |
| Obligations convertibles en actions (B) | |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | |
| Obligations et valeurs assimilées (C) | |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | |
| Titres de créances (D) | |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | |
| Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E) | |
| OPCVM | |
| FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne | |
| Autres OPC et fonds d'investissements | |
| Dépôts (F) | |
| Instruments financiers à terme (G) | |
| Opérations temporaires sur titres (H) | |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie | |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | |
| Titres financiers empruntés | |
| Titres financiers donnés en pension | |
| Autres opérations temporaires | |
| Prêts (I) (*) | |
| Autres actifs éligibles (J) | |
| Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J) | 702 977 395,45 |
| Créances et comptes d'ajustement actifs | 318 559,35 |
| Comptes financiers | 6 137 445,69 |
| Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II | 6 456 005,04 |
| Total de l'actif I+II | 709 433 400,49 |

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

| Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR | | 31/12/2024 |
|--|--|-----------------------|
| Capitaux propres : | | |
| Capital | | 679 479 395,91 |
| Report à nouveau sur revenu net | | 29,05 |
| Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes | | 7 186 741,24 |
| Résultat net de l'exercice | | 20 645 612,37 |
| Capitaux propres I | | 707 311 778,57 |
| Passifs de financement II (*) | | |
| Capitaux propres et passifs de financement (I+II) | | 707 311 778,57 |
| Passifs éligibles : | | |
| Instruments financiers (A) | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | |
| Opérations temporaires sur titres financiers | | |
| Instruments financiers à terme (B) | | |
| Emprunts (C) (*) | | |
| Autres passifs éligibles (D) | | |
| Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D) | | |
| Autres passifs : | | |
| Dettes et comptes d'ajustement passifs | | 2 121 621,92 |
| Concours bancaires | | |
| Sous-total autres passifs IV | | 2 121 621,92 |
| Total Passifs : I+II+III+IV | | 709 433 400,49 |

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

| Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR | 31/12/2024 |
|---|-----------------------|
| Revenus financiers nets | |
| Produits sur opérations financières : | |
| Produits sur actions | 20 409 102,29 |
| Produits sur obligations | |
| Produits sur titres de créances | |
| Produits sur parts d'OPC | |
| Produits sur instruments financiers à terme | |
| Produits sur opérations temporaires sur titres | |
| Produits sur prêts et créances | |
| Produits sur autres actifs et passifs éligibles | |
| Autres produits financiers | 255 706,26 |
| Sous-total produits sur opérations financières | 20 664 808,55 |
| Charges sur opérations financières : | |
| Charges sur opérations financières | |
| Charges sur instruments financiers à terme | |
| Charges sur opérations temporaires sur titres | |
| Charges sur emprunts | |
| Charges sur autres actifs et passifs éligibles | |
| Charges sur passifs de financement | |
| Autres charges financières | -1 217,21 |
| Sous-total charges sur opérations financières | -1 217,21 |
| Total revenus financiers nets (A) | 20 663 591,34 |
| Autres produits : | |
| Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC | |
| Versements en garantie de capital ou de performance | |
| Autres produits | |
| Autres charges : | |
| Frais de gestion de la société de gestion | -11 648 347,91 |
| Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement | |
| Impôts et taxes | |
| Autres charges | |
| Sous-total autres produits et autres charges (B) | -11 648 347,91 |
| Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B) | 9 015 243,43 |
| Régularisation des revenus nets de l'exercice (D) | -1 754 373,61 |
| Sous-total revenus nets I = (C+D) | 7 260 869,82 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations : | |
| Plus ou moins-values réalisées | 85 156 460,05 |
| Frais de transactions externes et frais de cession | -5 721 136,10 |
| Frais de recherche | |
| Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs | |
| Indemnités d'assurance perçues | |
| Versements en garantie de capital ou de performance reçus | |
| Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E) | 79 435 323,95 |
| Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F) | -7 222 815,58 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F) | 72 212 508,37 |

| Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR | 31/12/2024 |
|---|-----------------------|
| Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations : | |
| Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles | -59 576 887,50 |
| Ecart de change sur les comptes financiers en devises | 677,00 |
| Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir | |
| Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs | |
| Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G) | -59 576 210,50 |
| Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H) | 748 444,68 |
| Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H) | -58 827 765,82 |
| Acomptes : | |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J) | |
| Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K) | |
| Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K) | |
| Impôt sur le résultat V (*) | |
| Résultat net I + II + III + IV + V | 20 645 612,37 |

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion de la SICAV est la recherche d'une performance à moyen et long terme des actifs, en cherchant à surperformer l'indice EuroStoxx (SXXT) sur la durée de placement recommandée de 5 ans, à travers un portefeuille exposé au minimum à 60% en actions des pays de la Zone Euro, intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres en portefeuille.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

| | 31/12/2020 | 31/12/2021 | 30/12/2022 | 29/12/2023 | 31/12/2024 |
|---|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Actif net Global en EUR | 916 260 703,71 | 1 129 648 212,82 | 892 738 395,32 | 876 093 113,86 | 707 311 778,57 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC en EUR | | | | | |
| Actif net | | | | 485 996,14 | 52 660 512,19 |
| Nombre de titres | | | | 3 282,7260 | 345 898,0490 |
| Valeur liquidative unitaire | | | | 148,04 | 152,24 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | | | | 2,77 | 15,54 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | | | | -0,63 | 1,31 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG en EUR | | | | | |
| Actif net | | 1 718 536,03 | 10 985,55 | 2 610 002,14 | 16 251 988,97 |
| Nombre de titres | | 6 405,530 | 48,302 | 10 058,773 | 60 348,678 |
| Valeur liquidative unitaire | | 268,28 | 227,43 | 259,47 | 269,30 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | | 12,70 | 2,52 | 10,32 | 27,37 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | | -0,34 | 3,44 | 3,53 | 4,81 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC en EUR | | | | | |
| Actif net | 436 377 321,75 | 528 090 567,44 | 428 165 033,19 | 419 794 837,28 | 293 536 822,49 |
| Nombre de titres | 1 216 521,6388 | 1 214 168,0942 | 1 165 669,1001 | 1 004 931,5838 | 681 505,0034 |
| Valeur liquidative unitaire | 358,70 | 434,94 | 367,31 | 417,73 | 430,71 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 4,70 | 40,11 | 4,08 | 16,64 | 43,94 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | 0,81 | 2,10 | 4,14 | 4,40 | 4,87 |

| | 31/12/2020 | 31/12/2021 | 30/12/2022 | 29/12/2023 | 31/12/2024 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID en EUR | | | | | |
| Actif net | 79 959 797,22 | 102 926 350,00 | 82 914 905,35 | 81 230 955,12 | 55 301 243,32 |
| Nombre de titres | 25 433,0000 | 27 848,0000 | 27 277,0000 | 24 012,0633 | 16 203,0000 |
| Valeur liquidative unitaire | 3 143,93 | 3 696,00 | 3 039,73 | 3 382,92 | 3 413,02 |
| Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes | 97,26 | 69,75 | 36,74 | 45,41 | 38,20 |
| Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées | 79,64 | 353,86 | 351,94 | 442,33 | 753,80 |
| Distribution unitaire sur revenu | 1,77 | 13,41 | 31,65 | 30,71 | 38,59 |
| Crédit d'impôt unitaire | 0,88 | 4,34 | 8,73 | 7,06 | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC en EUR | | | | | |
| Actif net | 293 570 730,45 | 362 471 841,70 | 250 376 737,96 | 176 538 470,43 | 90 734 714,77 |
| Nombre de titres | 1 360 632,8794 | 1 384 661,5531 | 1 124 645,5448 | 695 062,2272 | 344 831,2650 |
| Valeur liquidative unitaire | 215,76 | 261,77 | 222,62 | 253,98 | 263,12 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 2,84 | 24,16 | 2,47 | 10,11 | 26,79 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | -1,31 | 1,35 | 4,15 | 3,45 | 4,23 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD en EUR | | | | | |
| Actif net | 9 230,82 | 10 873,43 | 9 019,07 | 15 943,14 | 16 162,52 |
| Nombre de titres | 50,0000 | 50,0000 | 50,0000 | 79,0520 | 79,0520 |
| Valeur liquidative unitaire | 184,61 | 217,46 | 180,38 | 201,67 | 204,45 |
| Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes | 5,82 | 3,75 | 0,59 | 1,81 | 1,30 |
| Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées | 7,36 | 23,84 | 25,31 | 31,58 | 51,19 |
| Distribution unitaire sur revenu | | 1,14 | 3,47 | 2,73 | 3,30 |
| Crédit d'impôt unitaire | | 0,30 | 0,00 | 0,42 | |
| Capitalisation unitaire sur revenu | -1,18 | | | | |

| | 31/12/2020 | 31/12/2021 | 30/12/2022 | 29/12/2023 | 31/12/2024 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC en EUR | | | | | |
| Actif net | 104 323 287,25 | 131 994 947,00 | 130 786 499,32 | 194 948 502,00 | 198 618 006,76 |
| Nombre de titres | 399 876,0240 | 421 437,6092 | 499 240,7112 | 661 115,0437 | 657 019,8805 |
| Valeur liquidative unitaire | 260,88 | 313,20 | 261,97 | 294,87 | 302,30 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 3,44 | 29,04 | 2,93 | 11,81 | 30,90 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | -1,84 | -1,36 | 0,40 | 0,19 | 1,68 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD en EUR | | | | | |
| Actif net | 2 020 336,22 | 2 435 097,22 | 475 214,88 | 468 407,61 | 192 327,55 |
| Nombre de titres | 685 | 706 | 169 | 151 | 62 |
| Valeur liquidative unitaire | 2 949,39 | 3 449,14 | 2 811,92 | 3 102,03 | 3 102,05 |
| Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes | 81,91 | 77,61 | 59,05 | 67,91 | 62,49 |
| Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées | | 244,48 | 217,86 | 274,97 | 531,50 |
| Distribution unitaire sur revenu | | | 4,22 | 1,89 | 7,31 |
| Crédit d'impôt unitaire | | | 5,89 | 0,95 | |
| Capitalisation unitaire sur revenu | -21,43 | -15,43 | | | |

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013079738 - Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD : Taux de frais maximum de 0,90% TTC

FR0013079779 - Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD : Taux de frais maximum de 2,25% TTC

FR0013076361 - Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID : Taux de frais maximum de 1,3754% TTC

FR0013079753 - Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC : Taux de frais maximum de 0,90% TTC

FR0013079761 - Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC : Taux de frais maximum de 2,25% TTC

FR0013073731 - Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC : Taux de frais maximum de 1,3754% TTC

FR0013523073 - Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.

FR001400IEH9 - Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC : Taux de frais maximum de 1,80% TTC

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au Swing Pricing avec seuil de déclenchement

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs actions, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de la SICAV en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de la SICAV. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les actionnaires qui demeurent dans la SICAV en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions de la SICAV dépasse un seuil préalablement déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse en pourcentage de l'actif net, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si la SICAV émet plusieurs catégories d'actions, la VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories d'actions de la SICAV.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPCVM.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPCVM peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de la SICAV et la seule communiquée aux actionnaires de la SICAV.

Modalité de calcul de la commission de surperformance

* La commission de surperformance est de 20 % TTC maximum de la performance annuelle du compartiment au-delà de la performance de l'indice composite 70% €STR capitalisé + 30% Bloomberg Europe 600 Net Return EUR (dividendes réinvestis) depuis le 31/05/2023.

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du fonds et celle d'un actif ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice de référence 70% €STR capitalisé + 30% STOXX Europe 600 Net Return (dividendes réinvestis), sur la période de calcul enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/ rachats que l'OPCVM jusqu'au 31/05/2023.

Comptabilisation de la provision en cours d'exercice (période de cristallisation) :

Calculée selon la méthode indiquée, cette commission fera l'objet d'un provisionnement ou d'une reprise de provisions à chaque calcul de valeur liquidative (et depuis le début de l'exercice) dès lors que la performance de l'OPCVM est supérieure à son indice et positive sur l'exercice. En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part de frais de gestion variable est réajustée par une reprise de provision plafonnée à hauteur des dotations.

Chaque période de cristallisation correspond à l'exercice comptable de l'OPCVM. Elle débute à la dernière clôture et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion variables seront calculés.

A compter du 1er janvier 2022, si à la fin de la période de cristallisation, si une sous-performance est constatée (différence négative entre la valeur de l'actif net de fin d'exercice et celle de l'actif indiqué à la même date), cette sous-performance devra être rattrapée au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner une commission de surperformance.

En cas de rachat d'actions, si à la date du rachat, une commission de sur performance est provisionnée, la partie proportionnelle aux actions remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Rattrapage des sous-performances et période de référence (5 années consécutives de sous-performance) :

Si la sous-performance constatée pendant 5 années n'a pas été rattrapée, aucune commission de surperformance ne peut être prélevée. Au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation et prélèvement, les sous-performances antérieures à 5 ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance. La commission ne sera provisionnée que si les conditions suivantes sont réunies :

- La performance de l'OPCVM est supérieure à celle de son indicateur de référence
- La performance de l'OPCVM est strictement positive sur l'exercice (VL supérieure à la VL de début d'exercice)
- La valeur liquidative est supérieure à la dernière valeur liquidative à laquelle une commission de surperformance a été prélevée.

De la sorte, la commission de surperformance suit le principe du «High On High», aucune commission de surperformance n'est prélevée en fin d'exercice tant que la valeur liquidative de fin d'exercice n'est pas supérieure à la dernière valeur liquidative à laquelle une commission de surperformance a été prélevée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Action(s) | Affectation des revenus nets | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|-------------------------------------|---|---|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG | Capitalisation | Capitalisation |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC | Capitalisation | Capitalisation |

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

| Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR | 31/12/2024 |
|--|-----------------------|
| Capitaux propres début d'exercice | 876 093 113,86 |
| Flux de l'exercice : | |
| Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) | 184 776 804,27 |
| Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC) | -380 604 754,46 |
| Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation | 9 015 243,43 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation | 79 435 323,95 |
| Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation | -59 576 210,50 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets | -733 518,24 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes | -1 094 223,74 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes | |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets | |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes | |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes | |
| Autres éléments | |
| Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net) | 707 311 778,57 |

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

| | En action | En montant |
|--|---------------|-----------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 346 779,8690 | 54 962 373,64 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -4 164,5460 | -639 314,67 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 342 615,3230 | 54 323 058,97 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 345 898,0490 | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 58 773,988 | 15 990 134,78 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -8 484,083 | -2 295 571,71 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 50 289,905 | 13 694 563,07 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 60 348,678 | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 146 199,3894 | 63 408 496,02 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -469 625,9698 | -204 642 802,50 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -323 426,5804 | -141 234 306,48 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 681 505,0034 | |

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

| | En action | En montant |
|--|---------------|-----------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 870,0000 | 3 026 951,00 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -8 679,0633 | -30 208 997,01 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -7 809,0633 | -27 182 046,01 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 16 203,0000 | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 31 590,8574 | 8 534 719,16 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -381 821,8196 | -102 220 286,90 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -350 230,9622 | -93 685 567,74 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 344 831,2650 | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | | |
| Actions rachetées durant l'exercice | | |
| Solde net des souscriptions/rachats | | |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 79,0520 | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 127 083,7466 | 38 854 129,67 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -131 178,9098 | -40 322 785,93 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -4 095,1632 | -1 468 656,26 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 657 019,8805 | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | | |
| Actions rachetées durant l'exercice | -89 | -274 995,74 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -89 | -274 995,74 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 62 | |

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

| | En montant |
|---|------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

| Libellé de l'action Code ISIN | Affectation des revenus nets | Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées | Devise de l'action | Actif net par action | Nombre d'actions | Valeur liquidative |
|---|---|---|--------------------------|----------------------|---------------------|-----------------------|
| BEST BUSINESS MODELS SRI AC FR001400IEH9 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 52 660 512,19 | 345 898,0490 | 152,24 |
| BEST BUSINESS MODELS SRI BG FR0013523073 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 16 251 988,97 | 60 348,678 | 269,30 |
| BEST BUSINESS MODELS SRI IC FR0013073731 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 293 536 822,49 | 681 505,0034 | 430,71 |
| BEST BUSINESS MODELS SRI ID FR0013076361 | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV | EUR | 55 301 243,32 | 16 203,0000 | 3 413,02 |
| BEST BUSINESS MODELS SRI IPC FR0013079753 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 90 734 714,77 | 344 831,2650 | 263,12 |
| BEST BUSINESS MODELS SRI IPD FR0013079738 | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV | EUR | 16 162,52 | 79,0520 | 204,45 |
| BEST BUSINESS MODELS SRI RC FR0013079761 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 198 618 006,76 | 657 019,8805 | 302,30 |
| BEST BUSINESS MODELS SRI RD FR0013079779 | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV | EUR | 192 327,55 | 62 | 3 102,05 |

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

| Montants exprimés en milliers EUR | Exposition +/- | Ventilation des expositions significatives par pays | | | | |
|--|-------------------|---|---------------------------|----------------------------|-------------------------|--------------------------|
| | | Pays 1 FRANCE +/- | Pays 2 PAYS-BAS +/- | Pays 3 ALLEMAGNE +/- | Pays 4 ITALIE +/- | Pays 5 IRLANDE +/- |
| Actif | | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | 702 977,40 | 258 478,93 | 136 692,60 | 115 381,62 | 61 877,53 | 47 412,19 |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | |
| Passif | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | | |
| Futures | | NA | NA | NA | NA | NA |
| Options | | NA | NA | NA | NA | NA |
| Swaps | | NA | NA | NA | NA | NA |
| Autres instruments financiers | | NA | NA | NA | NA | NA |
| Total | 702 977,40 | | | | | |

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

| Montants exprimés en milliers EUR | Exposition +/- | Décomposition de l'exposition par maturité | | | Décomposition par niveau de deltas | |
|-----------------------------------|-------------------|--|------------|---------|------------------------------------|----------|
| | | <= 1 an | 1<X<=5 ans | > 5 ans | <= 0,6 | 0,6<X<=1 |
| Total | | | | | | |

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

| Montants exprimés en milliers EUR | Exposition +/- | Ventilation des expositions par type de taux | | | |
|--|-------------------|--|-----------------------------------|--------------------|---|
| | | Taux fixe +/- | Taux variable ou révisable +/- | Taux indexé +/- | Autre ou sans contrepartie de taux +/- |
| Actif | | | | | |
| Dépôts | | | | | |
| Obligations | | | | | |
| Titres de créances | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | |
| Comptes financiers | 6 137,45 | | | | 6 137,45 |
| Passif | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | |
| Emprunts | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | |
| Futures | NA | | | | |
| Options | NA | | | | |
| Swaps | NA | | | | |
| Autres instruments financiers | NA | | | | |
| Total | | | | | 6 137,45 |

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

| Montants exprimés en milliers EUR | [0 - 3 mois] (*) +/- |]3 - 6 mois] (*) +/- |]6 - 12 mois] (*) +/- |]1 - 3 ans] (*) +/- |]3 - 5 ans] (*) +/- |]5 - 10 ans] (*) +/- | >10 ans (*) +/- |
|--|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Actif | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | |
| Obligations | | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | |
| Comptes financiers | 6 137,45 | | | | | | |
| Passif | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | |
| Emprunts | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | | | |
| Futures | | | | | | | |
| Options | | | | | | | |
| Swaps | | | | | | | |
| Autres instruments | | | | | | | |
| Total | 6 137,45 | | | | | | |

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

| Montants exprimés en milliers EUR | Devise 1 USD +/- | Devise 2 CHF +/- | Devise 3 GBP +/- | Devise 4 +/- | Devise N +/- |
|--|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------|-----------------|
| Actif | | | | | |
| Dépôts | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | 31 559,69 | | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | |
| Titres de créances | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | |
| Créances | | | | | |
| Comptes financiers | 60,98 | 1,06 | 0,90 | | |
| Passif | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | |
| Emprunts | | | | | |
| Dettes | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | |
| Devises à recevoir | | | | | |
| Devises à livrer | | | | | |
| Futures options swaps | | | | | |
| Autres opérations | | | | | |
| Total | 31 620,67 | 1,06 | 0,90 | | |

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

| Montants exprimés en milliers EUR | Invest. Grade +/- | Non Invest. Grade +/- | Non notés +/- |
|--|----------------------|--------------------------|------------------|
| Actif | | | |
| Obligations convertibles en actions | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | |
| Titres de créances | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | |
| Passif | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | |
| Hors-bilan | | | |
| Dérivés de crédits | | | |
| Solde net | | | |

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

| Contreparties (montants exprimés en milliers EUR) | Valeur actuelle constitutive d'une créance | Valeur actuelle constitutive d'une dette |
|--|--|--|
| Opérations figurant à l'actif du bilan | | |
| Dépôts | | |
| Instruments financiers à terme non compensés | | |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | | |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie | | |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | | |
| Titres financiers empruntés | | |
| Titres reçus en garantie | | |
| Titres financiers donnés en pension | | |
| Créances | | |
| Collatéral espèces | | |
| Dépôt de garantie espèces versé | | |
| Opérations figurant au passif du bilan | | |
| Dettes représentatives des titres donnés en pension | | |
| Instruments financiers à terme non compensés | | |
| Dettes | | |
| Collatéral espèces | | |

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Crédances et dettes : ventilation par nature

| | Nature de débit/crédit | 31/12/2024 |
|---|--------------------------|----------------------|
| Crédances | | |
| | Souscriptions à recevoir | 318 559,35 |
| Total des créances | | 318 559,35 |
| Dettes | | |
| | Rachats à payer | 922 874,28 |
| | Frais de gestion fixe | 833 588,86 |
| | Autres dettes | 365 158,78 |
| Total des dettes | | 2 121 621,92 |
| Total des créances et des dettes | | -1 803 062,57 |

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

| | 31/12/2024 |
|--|--------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 350 326,89 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,45 |
| Frais de gestion variables provisionnés | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | |
| Frais de gestion variables acquis | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | |
| Rétrocessions des frais de gestion | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 51 601,74 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,57 |
| Frais de gestion variables provisionnés | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | |
| Frais de gestion variables acquis | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | |
| Rétrocessions des frais de gestion | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 5 149 385,87 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,37 |
| Frais de gestion variables provisionnés | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | |
| Frais de gestion variables acquis | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | |
| Rétrocessions des frais de gestion | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 1 032 714,07 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,38 |
| Frais de gestion variables provisionnés | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | |
| Frais de gestion variables acquis | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | |
| Rétrocessions des frais de gestion | |

| | | 31/12/2024 |
|--|--------------|------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC | | |
| Commissions de garantie | | |
| Frais de gestion fixes | 1 200 102,46 | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,90 | |
| Frais de gestion variables provisionnés | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | | |
| Frais de gestion variables acquis | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | | |
| Rétrocessions des frais de gestion | | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD | | |
| Commissions de garantie | | |
| Frais de gestion fixes | 149,14 | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,90 | |
| Frais de gestion variables provisionnés | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | | |
| Frais de gestion variables acquis | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | | |
| Rétrocessions des frais de gestion | | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC | | |
| Commissions de garantie | | |
| Frais de gestion fixes | 3 854 551,11 | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,94 | |
| Frais de gestion variables provisionnés | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | | |
| Frais de gestion variables acquis | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | | |
| Rétrocessions des frais de gestion | | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD | | |
| Commissions de garantie | | |
| Frais de gestion fixes | 9 516,63 | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 2,25 | |
| Frais de gestion variables provisionnés | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | | |
| Frais de gestion variables acquis | | |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | | |
| Rétrocessions des frais de gestion | | |

D3. Engagements reçus et donnés

| Autres engagements (par nature de produit) | 31/12/2024 |
|---|------------|
| Garanties reçues | |
| - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | |
| Garanties données | |
| - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | |
| Engagements de financement reçus mais non encore tirés | |
| Engagements de financement donnés mais non encore tirés | |
| Autres engagements hors bilan | |
| Total | |

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 31/12/2024 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | |
| Titres empruntés | |

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 31/12/2024 |
|-----------------------------------|-----------|---------|------------|
| Actions | | | |
| Obligations | | | |
| TCN | | | |
| OPC | | | |
| Instruments financiers à terme | | | |
| Total des titres du groupe | | | |

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 31/12/2024 |
|--|---------------------|
| Revenus nets | 7 260 869,82 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice | |
| Revenus de l'exercice à affecter | 7 260 869,82 |
| Report à nouveau | 29,05 |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 7 260 898,87 |

Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 31/12/2024 |
|--|-------------------|
| Revenus nets | 453 866,22 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 453 866,22 |
| Report à nouveau | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 453 866,22 |
| Affectation : | |
| Distribution | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | |
| Capitalisation | 453 866,22 |
| Total | 453 866,22 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Montant unitaire | |
| Crédits d'impôt totaux | |
| Crédits d'impôt unitaires | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre d'actions | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | |

Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 31/12/2024 |
|--|-------------------|
| Revenus nets | 290 561,34 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 290 561,34 |
| Report à nouveau | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 290 561,34 |
| Affectation : | |
| Distribution | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | |
| Capitalisation | 290 561,34 |
| Total | 290 561,34 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Montant unitaire | |
| Crédits d'impôt totaux | |
| Crédits d'impôt unitaires | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre d'actions | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | |

Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 31/12/2024 |
|--|---------------------|
| Revenus nets | 3 325 249,16 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 3 325 249,16 |
| Report à nouveau | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 3 325 249,16 |
| Affectation : | |
| Distribution | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | |
| Capitalisation | 3 325 249,16 |
| Total | 3 325 249,16 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Montant unitaire | |
| Crédits d'impôt totaux | |
| Crédits d'impôt unitaires | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre d'actions | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | |

Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 31/12/2024 |
|--|-------------------|
| Revenus nets | 625 285,99 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 625 285,99 |
| Report à nouveau | 27,97 |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 625 313,96 |
| Affectation : | |
| Distribution | 625 273,77 |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | 40,19 |
| Capitalisation | |
| Total | 625 313,96 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Montant unitaire | |
| Crédits d'impôt totaux | |
| Crédits d'impôt unitaires | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre d'actions | 16 203,0000 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | 38,59 |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | 101 214,98 |

Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 31/12/2024 |
|--|---------------------|
| Revenus nets | 1 459 769,25 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 1 459 769,25 |
| Report à nouveau | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 1 459 769,25 |
| Affectation : | |
| Distribution | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | |
| Capitalisation | 1 459 769,25 |
| Total | 1 459 769,25 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Montant unitaire | |
| Crédits d'impôt totaux | |
| Crédits d'impôt unitaires | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre d'actions | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | |

Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 31/12/2024 |
|--|---------------|
| Revenus nets | 260,87 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 260,87 |
| Report à nouveau | 0,52 |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 261,39 |
| Affectation : | |
| Distribution | 260,87 |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | 0,52 |
| Capitalisation | |
| Total | 261,39 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Montant unitaire | |
| Crédits d'impôt totaux | |
| Crédits d'impôt unitaires | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre d'actions | 79,0520 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | 3,30 |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | 29,58 |

Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 31/12/2024 |
|--|---------------------|
| Revenus nets | 1 105 424,31 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 1 105 424,31 |
| Report à nouveau | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 1 105 424,31 |
| Affectation : | |
| Distribution | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | |
| Capitalisation | 1 105 424,31 |
| Total | 1 105 424,31 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Montant unitaire | |
| Crédits d'impôt totaux | |
| Crédits d'impôt unitaires | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre d'actions | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | |

Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 31/12/2024 |
|--|---------------|
| Revenus nets | 452,68 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 452,68 |
| Report à nouveau | 0,56 |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 453,24 |
| Affectation : | |
| Distribution | 453,22 |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | 0,02 |
| Capitalisation | |
| Total | 453,24 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Montant unitaire | |
| Crédits d'impôt totaux | |
| Crédits d'impôt unitaires | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre d'actions | 62 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | 7,31 |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | 352,01 |

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2024 |
|---|----------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 72 212 508,37 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter | 72 212 508,37 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | 7 186 741,24 |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 79 399 249,61 |

Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2024 |
|---|---------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 5 375 643,50 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 5 375 643,50 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 5 375 643,50 |
| Affectation : | |
| Distribution | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | |
| Capitalisation | 5 375 643,50 |
| Total | 5 375 643,50 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Acomptes unitaires versés | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre d'actions | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | |

Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2024 |
|---|---------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 1 652 329,67 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 1 652 329,67 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 1 652 329,67 |
| Affectation : | |
| Distribution | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | |
| Capitalisation | 1 652 329,67 |
| Total | 1 652 329,67 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Acomptes unitaires versés | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre d'actions | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | |

Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2024 |
|---|----------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 29 950 960,93 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 29 950 960,93 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 29 950 960,93 |
| Affectation : | |
| Distribution | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | |
| Capitalisation | 29 950 960,93 |
| Total | 29 950 960,93 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Acomptes unitaires versés | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre d'actions | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | |

Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2024 |
|---|----------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 5 665 682,01 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 5 665 682,01 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | 7 167 195,40 |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 12 832 877,41 |
| Affectation : | |
| Distribution | 618 954,60 |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | 12 213 922,81 |
| Capitalisation | |
| Total | 12 832 877,41 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Acomptes unitaires versés | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre d'actions | 16 203,0000 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | 38,20 |

Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | | 31/12/2024 |
|---|--|---------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | | 9 239 343,06 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | | 9 239 343,06 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | | 9 239 343,06 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | | |
| Capitalisation | | 9 239 343,06 |
| Total | | 9 239 343,06 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | |

Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | | 31/12/2024 |
|---|--|-----------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | | 1 652,55 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | | 1 652,55 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | | 2 497,14 |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | | 4 149,69 |
| Affectation : | | |
| Distribution | | 102,77 |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | | 4 046,92 |
| Capitalisation | | |
| Total | | 4 149,69 |
| * Information relative aux acomptes versés | | |
| Acomptes unitaires versés | | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre d'actions | | 79,0520 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | | 1,30 |

Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2024 |
|---|----------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 20 307 117,78 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 20 307 117,78 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 20 307 117,78 |
| Affectation : | |
| Distribution | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | |
| Capitalisation | 20 307 117,78 |
| Total | 20 307 117,78 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Acomptes unitaires versés | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre d'actions | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | |

Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2024 |
|---|------------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 19 778,87 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 19 778,87 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | 17 048,70 |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 36 827,57 |
| Affectation : | |
| Distribution | 3 874,38 |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | 32 953,19 |
| Capitalisation | |
| Total | 36 827,57 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Acomptes unitaires versés | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre d'actions | 62 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | 62,49 |

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*) | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | | 702 977 395,45 | 99,39 |
| Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 702 977 395,45 | 99,39 |
| Assurance | | | 51 366 030,00 | 7,26 |
| ALLIANZ SE-REG | EUR | 75 000 | 22 192 500,00 | 3,13 |
| AXA SA | EUR | 420 000 | 14 414 400,00 | 2,04 |
| MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG | EUR | 30 300 | 14 759 130,00 | 2,09 |
| Banques commerciales | | | 65 076 925,00 | 9,20 |
| BNP PARIBAS | EUR | 425 000 | 25 168 500,00 | 3,55 |
| INTESA SANPAOLO | EUR | 5 835 000 | 22 540 605,00 | 3,19 |
| KBC GROUP NV | EUR | 233 000 | 17 367 820,00 | 2,46 |
| Boissons | | | 12 159 900,00 | 1,72 |
| HEINEKEN NV | EUR | 177 000 | 12 159 900,00 | 1,72 |
| Composants automobiles | | | 25 715 600,00 | 3,64 |
| FERRARI NV | EUR | 26 500 | 10 928 600,00 | 1,55 |
| MICHELIN (CGDE) | EUR | 465 000 | 14 787 000,00 | 2,09 |
| Conglomérats industriels | | | 25 267 040,00 | 3,57 |
| SIEMENS AG-REG | EUR | 134 000 | 25 267 040,00 | 3,57 |
| Electricité | | | 41 810 560,00 | 5,91 |
| ENEL SPA | EUR | 2 460 000 | 16 939 560,00 | 2,39 |
| IBERDROLA SA | EUR | 1 870 000 | 24 871 000,00 | 3,52 |
| Equipements électriques | | | 36 763 260,00 | 5,20 |
| PRYSMIAN SPA | EUR | 186 000 | 11 468 760,00 | 1,62 |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE | EUR | 105 000 | 25 294 500,00 | 3,58 |
| Equipements et fournitures médicaux | | | 9 659 600,00 | 1,37 |
| ESSILORLUXOTTICA | EUR | 41 000 | 9 659 600,00 | 1,37 |
| Equipements et instruments électroniques | | | 13 353 680,00 | 1,89 |
| LEGRAND SA | EUR | 142 000 | 13 353 680,00 | 1,89 |
| Hôtels, restaurants et loisirs | | | 4 774 000,00 | 0,67 |
| AMADEUS IT GROUP SA | EUR | 70 000 | 4 774 000,00 | 0,67 |
| Industrie aérospatiale et défense | | | 36 485 180,00 | 5,16 |
| AIRBUS SE | EUR | 125 000 | 19 347 500,00 | 2,74 |
| SAFRAN SA | EUR | 80 800 | 17 137 680,00 | 2,42 |
| Logiciels | | | 52 143 080,00 | 7,37 |
| DASSAULT SYSTEMES SE | EUR | 430 000 | 14 405 000,00 | 2,04 |
| SAP SE | EUR | 66 000 | 15 595 800,00 | 2,20 |
| VINCI SA | EUR | 222 000 | 22 142 280,00 | 3,13 |
| Marches de capitaux | | | 9 085 257,50 | 1,28 |
| BANCO SANTANDER SA | EUR | 2 035 000 | 9 085 257,50 | 1,28 |

E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*) | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| Outils et services appliqués aux sciences biologiques | | | 14 230 970,26 | 2,01 |
| ICON PLC | USD | 70 500 | 14 230 970,26 | 2,01 |
| Papier et industrie du bois | | | 9 815 180,00 | 1,39 |
| STORA ENSO OYJ-R SHS | EUR | 1 010 000 | 9 815 180,00 | 1,39 |
| Produits alimentaires | | | 15 852 500,00 | 2,24 |
| KERRY GROUP PLC-A | EUR | 170 000 | 15 852 500,00 | 2,24 |
| Produits chimiques | | | 46 697 322,69 | 6,60 |
| AKZO NOBEL | EUR | 195 000 | 11 302 200,00 | 1,60 |
| LINDE PLC | USD | 43 000 | 17 328 722,69 | 2,45 |
| SYMRISE AG | EUR | 176 000 | 18 066 400,00 | 2,55 |
| Produits de soins personnels | | | 15 212 325,00 | 2,15 |
| L'OREAL | EUR | 44 500 | 15 212 325,00 | 2,15 |
| Produits pharmaceutiques | | | 29 153 140,00 | 4,12 |
| SANOFI | EUR | 311 000 | 29 153 140,00 | 4,12 |
| Produits pour l'industrie du bâtiment | | | 15 426 000,00 | 2,18 |
| COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN | EUR | 180 000 | 15 426 000,00 | 2,18 |
| Semi-conducteurs et équipements pour fabrication | | | 63 806 870,00 | 9,02 |
| ASM INTERNATIONAL NV | EUR | 33 500 | 18 719 800,00 | 2,65 |
| ASML HOLDING NV | EUR | 63 000 | 42 758 100,00 | 6,04 |
| STMICROELECTRONICS NV | EUR | 97 000 | 2 328 970,00 | 0,33 |
| Services aux professionnels | | | 15 879 600,00 | 2,25 |
| WOLTERS KLUWER | EUR | 99 000 | 15 879 600,00 | 2,25 |
| Services de télécommunication diversifiés | | | 19 500 750,00 | 2,76 |
| DEUTSCHE TELEKOM AG-REG | EUR | 675 000 | 19 500 750,00 | 2,76 |
| Services financiers diversifiés | | | 31 417 800,00 | 4,44 |
| ADYEN NV | EUR | 11 500 | 16 525 500,00 | 2,33 |
| BAWAG GROUP AG | EUR | 100 000 | 8 115 000,00 | 1,15 |
| PUIG BRANDS SA-B | EUR | 380 000 | 6 777 300,00 | 0,96 |
| Services liés aux technologies de l'information | | | 11 070 500,00 | 1,57 |
| CAPGEMINI SE | EUR | 70 000 | 11 070 500,00 | 1,57 |
| Textiles, habillement et produits de luxe | | | 31 254 325,00 | 4,42 |
| HERMES INTERNATIONAL | EUR | 2 800 | 6 501 600,00 | 0,92 |
| LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI | EUR | 38 950 | 24 752 725,00 | 3,50 |
| Total | | | 702 977 395,45 | 99,39 |

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

| Type d'opération | Valeur actuelle présentée au bilan | | | Montant de l'exposition (*) | | | |
|------------------|------------------------------------|--------|------------------------|-----------------------------|----------------------|-------------|--|
| | Actif | Passif | Devises à recevoir (+) | | Devises à livrer (-) | | |
| | | | Devise | Montant (*) | Devise | Montant (*) | |
| Total | | | | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

| Nature d'engagements | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | | | |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | | | |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | | | |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | | | |
| Total | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

| Nature d'engagements | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | | | |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | | | |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | | | |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | | | |
| Total | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

| Nature d'engagements | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) +/- |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|------------------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | | | |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | | | |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | | | |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | | | |
| Total | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

| Nature d'engagements | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) +/- |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|------------------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | | | |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | | | |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | | | |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | | | |
| Total | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

| Nature d'engagements | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) +/- |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|------------------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | | | |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | | | |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | | | |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | | | |
| Total | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

| | Valeur actuelle présentée au bilan |
|--|---|
| Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT) | 702 977 395,45 |
| Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) : | |
| Total opérations à terme de devises | |
| Total instruments financiers à terme - actions | |
| Total instruments financiers à terme - taux | |
| Total instruments financiers à terme - change | |
| Total instruments financiers à terme - crédit | |
| Total instruments financiers à terme - autres expositions | |
| Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises | |
| Autres actifs (+) | 6 456 005,04 |
| Autres passifs (-) | -2 121 621,92 |
| Passifs de financement (-) | |
| Total = actif net | 707 311 778,57 |

| Libellé de l'action | Devise de l'action | Nombre d'actions | Valeur liquidative |
|-------------------------------------|---------------------------|-------------------------|---------------------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC | EUR | 345 898,0490 | 152,24 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG | EUR | 60 348,678 | 269,30 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC | EUR | 681 505,0034 | 430,71 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID | EUR | 16 203,0000 | 3 413,02 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC | EUR | 344 831,2650 | 263,12 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD | EUR | 79,0520 | 204,45 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC | EUR | 657 019,8805 | 302,30 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD | EUR | 62 | 3 102,05 |

BEST BUSINESS MODELS SRI

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | 0,00 | 0,00 |
| DÉPÔTS | 0,00 | 0,00 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 873 894 357,99 | 887 897 469,41 |
| Actions et valeurs assimilées | 873 894 357,99 | 887 897 469,41 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 873 894 357,99 | 887 897 469,41 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Organismes de placement collectif | 0,00 | 0,00 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays | 0,00 | 0,00 |
| Etats membres de l'UE | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| CRÉANCES | 217 635,53 | 268 587,18 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 217 635,53 | 268 587,18 |
| COMPTE FINANCIERS | 4 053 894,56 | 8 235 660,73 |
| Liquidités | 4 053 894,56 | 8 235 660,73 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 878 165 888,08 | 896 401 717,32 |

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 824 917 146,64 | 862 516 768,36 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 8 485 771,69 | 9 694 930,32 |
| Report à nouveau (a) | 9,11 | 68,82 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | 34 962 169,60 | 9 959 367,01 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | 7 728 016,82 | 10 567 260,81 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 876 093 113,86 | 892 738 395,32 |
| * Montant représentatif de l'actif net | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| DETTES | 2 072 774,22 | 3 663 322,00 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 2 072 774,22 | 3 663 322,00 |
| COMPTE FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL DU PASSIF | 878 165 888,08 | 896 401 717,32 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|------------|------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagement sur marché de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagement sur marché de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | 0,00 | 0,00 |

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 232 328,48 | 5 636,74 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 22 611 531,59 | 23 683 604,92 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (1) | 22 843 860,07 | 23 689 241,66 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 0,00 | 49 664,36 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (2) | 0,00 | 49 664,36 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | 22 843 860,07 | 23 639 577,30 |
| Autres produits (3) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 12 948 419,40 | 11 646 449,28 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | 9 895 440,67 | 11 993 128,02 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | -2 167 423,85 | -1 425 867,21 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | 0,00 | 0,00 |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | 7 728 016,82 | 10 567 260,81 |

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013079738 - Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD : Taux de frais maximum de 0,90% TTC

FR0013079779 - Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD : Taux de frais maximum de 2,25% TTC

FR0013076361 - Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID : Taux de frais maximum de 1,3754% TTC

FR0013079753 - Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC : Taux de frais maximum de 0,90% TTC

FR0013079761 - Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC : Taux de frais maximum de 2,25% TTC

FR0013073731 - Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC : Taux de frais maximum de 1,3754% TTC

FR0013523073 - Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG : Taux de frais maximum de 0,90% TTC.

FR001400IEH9 - Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC : Taux de frais maximum de 1,80% TTC

Commission de surperformance :

Actions IC et ID : Néant

Actions AC : Néant

Actions RC et RD : Néant

Actions BG : Néant

Actions IPC et IPD :

Frais de gestion variable : 15% de la performance de la SICAV au-delà de la performance de l'indice de référence, l'EuroStoxx calculé Dividendes Nets Réinvestis (SXXT), sur une période de calcul de 12 mois s'achevant le 30 juin de chaque année.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée, en comparant sur une période de calcul, l'évolution de l'actif de chaque action de la SICAV (hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence fictif réalisant une progression égale à celle de l'indice EuroStoxx Dividendes Nets Réinvestis, SXXT. Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque action concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative.

La Période de calcul correspond à une période de 12 mois s'achevant le 30 juin de chaque année (ou le jour de VL précédent si le 30 juin n'est pas un jour de VL), la date de cristallisation étant le dernier jour de la période. Elle est fixée à 12 mois. Par exception, dans le cas de la création de la SICAV ou d'une catégorie d'actions, la Période de calcul minimale de prélèvement est augmentée, et s'étendra du jour de création des catégories d'actions jusqu'au 30 juin suivant, de telle sorte que la Période de calcul du premier prélèvement soit supérieure à 12 mois. Par exception, il est précisé que la première Période de calcul selon les guides lines de l'ESMA s'étendra du 1 er juillet 2022 au 30 juin 2023.

La Période d'observation correspond à la période à l'issue de laquelle il sera possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. La Période d'observation est extensible de 1 à 5 périodes de 12 mois, ie 5 ans :

- avec le début d'une nouvelle période de 5 ans maximum après chaque prise de provision ;
- ou, si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

La Période d'observation débute à la date de création de la SICAV ou d'une catégorie d'actions ou à la date de dernier prélèvement d'une commission de surperformance. La Période d'observation est au minimum de 12 mois entiers et au maximum de 5 périodes de 12 mois. Par exception, dans le cas de la création de la SICAV ou d'une catégorie d'actions, la Période d'observation minimale et maximale sont augmentées d'une durée égale au prorata entre la date de création de la catégorie d'actions, et la fin de la période de 12 mois (s'achevant le 30 juin) en cours à la date de création.

La surperformance de chaque action de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'action, après frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de surperformance, et l'actif net d'un fonds fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, égale à 15% TTC de la performance au-delà de celle du Fonds fictif, fait l'objet d'une provision.

La Société de Gestion attire l'attention des actionnaires sur le fait que des commissions de surperformance peuvent être perçues en cas de performance absolue négative de la SICAV.

La commission de surperformance n'est définitivement acquise et perçue par la société de gestion qu'à la clôture de chaque Période d'observation.

Dans le cas d'une sous-performance de l'action de l'OPCVM réel par rapport au Fonds fictif entre deux valeurs liquidatives, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises de provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

En cas de rachat d'action(s), s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux actions remboursées est immédiatement acquise à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Action(s) | Affectation du résultat net | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|-------------------------------------|---|---|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG | Capitalisation | Capitalisation |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC | Capitalisation | Capitalisation |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV | Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV |

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|-----------------------|-------------------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 892 738 395,32 | 1 129 648 212,82 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 235 141 248,01 | 241 964 036,89 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -361 675 280,02 | -299 732 181,97 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 83 090 502,92 | 48 053 707,98 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -39 065 091,76 | -46 376 365,29 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Frais de transactions | -5 361 996,33 | -3 982 183,50 |
| Différences de change | -3 368 037,26 | 12 527 853,86 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 66 675 980,94 | -198 617 572,69 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 119 833 624,05 | 53 157 643,11 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | -53 157 643,11 | -251 775 215,80 |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | -1 030 915,38 | -2 306 128,92 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | -947 133,25 | -434 111,88 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | 9 895 440,67 | 11 993 128,02 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 876 093 113,86 | 892 738 395,32 |

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|---|---------|------|
| ACTIF | | |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CRÉANCES | | |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | |
| OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | 0,00 | 0,00 |

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------------|------|
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 4 053 894,56 | 0,46 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|--------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| ACTIF | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 4 053 894,56 | 0,46 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 USD | | Devise 2 CHF | | Devise 3 GBP | | Devise N Autre(s) | |
|--|-----------------|------|-----------------|------|-----------------|------|----------------------|------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 50 974 416,29 | 5,82 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| OPC | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 3 384,71 | 0,00 | 1 076,06 | 0,00 | 824,44 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 29/12/2023 |
|---------------------------------|--------------------------|----------------------|
| CRÉANCES | | |
| TOTAL DES CRÉANCES | Souscriptions à recevoir | 217 635,53 |
| | | 217 635,53 |
| DETTES | | |
| | Rachats à payer | 841 441,57 |
| | Frais de gestion fixe | 867 318,65 |
| | Autres dettes | 364 014,00 |
| TOTAL DES DETTES | | 2 072 774,22 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | | -1 855 138,69 |

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En action | En montant |
|--|----------------|-----------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 3 958,3560 | 572 765,93 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -675,6300 | -96 898,85 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 3 282,7260 | 475 867,08 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 3 282,7260 | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 10 112,825 | 2 476 149,85 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -102,354 | -25 201,39 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 10 010,471 | 2 450 948,46 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 10 058,773 | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 251 021,8935 | 102 151 129,18 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -411 759,4098 | -164 765 266,76 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -160 737,5163 | -62 614 137,58 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 1 004 931,5838 | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 3 240,0633 | 10 803 770,93 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -6 505,0000 | -21 683 005,33 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -3 264,9367 | -10 879 234,40 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 24 012,0633 | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 162 011,0880 | 39 506 239,30 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -591 594,4056 | -142 538 167,17 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -429 583,3176 | -103 031 927,87 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 695 062,2272 | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 23 539,0520 | 4 730 284,46 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -23 510,0000 | -4 742 039,96 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 29,0520 | -11 755,50 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 79,0520 | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 259 079,2815 | 74 622 795,79 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -97 204,9490 | -27 509 203,69 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 161 874,3325 | 47 113 592,10 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 661 115,0437 | |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD | | |
| Actions souscrites durant l'exercice | 89 | 278 112,57 |
| Actions rachetées durant l'exercice | -107 | -315 496,87 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -18 | -37 384,30 |
| Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice | 151 | |

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|---|------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 29/12/2023 |
|--|--------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC | |
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 713,39 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,80 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG | |
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 5 655,31 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,90 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC | |
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 5 404 661,73 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,24 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID | |
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 1 113 649,89 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,38 |
| Frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | 0,00 |
| Frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.7. FRAIS DE GESTION

| | | 29/12/2023 |
|--|--|--------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC | | |
| Commissions de garantie | | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | | 2 307 523,15 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | | 0,90 |
| Frais de gestion variables provisionnés | | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | | 0,00 |
| Frais de gestion variables acquis | | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | | 0,00 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD | | |
| Commissions de garantie | | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | | 29 155,67 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | | 0,90 |
| Frais de gestion variables provisionnés | | 528,21 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | | 0,02 |
| Frais de gestion variables acquis | | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | | 0,00 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC | | |
| Commissions de garantie | | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | | 4 072 541,18 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | | 2,25 |
| Frais de gestion variables provisionnés | | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | | 0,00 |
| Frais de gestion variables acquis | | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | | 0,00 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD | | |
| Commissions de garantie | | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | | 13 990,87 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | | 2,25 |
| Frais de gestion variables provisionnés | | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés | | 0,00 |
| Frais de gestion variables acquis | | 0,00 |
| Pourcentage de frais de gestion variables acquis | | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | | 0,00 |

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 29/12/2023 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 29/12/2023 |
|-----------------------------------|-----------|---------|-------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|---------------------|----------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 9,11 | 68,82 |
| Résultat | 7 728 016,82 | 10 567 260,81 |
| Acomptes versés sur résultat de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 7 728 025,93 | 10 567 329,63 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|------------------|-------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -2 097,46 | 0,00 |
| Total | -2 097,46 | 0,00 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|------------------|---------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 35 558,79 | 166,41 |
| Total | 35 558,79 | 166,41 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|---------------------|---------------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 4 424 758,27 | 4 828 689,25 |
| Total | 4 424 758,27 | 4 828 689,25 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-------------------|-------------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 737 410,46 | 863 317,05 |
| Report à nouveau de l'exercice | 41,44 | 9,12 |
| Capitalisation | 0,00 | 0,00 |
| Total | 737 451,90 | 863 326,17 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 24 012,0633 | 27 277,0000 |
| Distribution unitaire | 30,71 | 31,65 |
| Crédit d'impôt | | |
| Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat | 168 434,60 | 238 484,45 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|---------------------|---------------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 2 403 686,65 | 4 672 212,54 |
| Total | 2 403 686,65 | 4 672 212,54 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|---------------|---------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 215,81 | 173,50 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,52 | 0,39 |
| Capitalisation | 0,00 | 0,00 |
| Total | 216,33 | 173,89 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 79,0520 | 50,0000 |
| Distribution unitaire | 2,73 | 3,47 |
| Crédit d'impôt | | |
| Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat | 33,06 | 25,94 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|-------------------|-------------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 128 164,78 | 202 047,72 |
| Total | 128 164,78 | 202 047,72 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|---------------|-----------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 285,39 | 713,18 |
| Report à nouveau de l'exercice | 1,28 | 0,47 |
| Capitalisation | 0,00 | 0,00 |
| Total | 286,67 | 713,65 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 151 | 169 |
| Distribution unitaire | 1,89 | 4,22 |
| Crédit d'impôt | | |
| Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat | 971,26 | 1 366,84 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 8 485 771,69 | 9 694 930,32 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 34 962 169,60 | 9 959 367,01 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 43 447 941,29 | 19 654 297,33 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|-----------------|-------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 9 108,55 | 0,00 |
| Total | 9 108,55 | 0,00 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|-------------------|---------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 103 875,61 | 121,82 |
| Total | 103 875,61 | 121,82 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------------|---------------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 16 730 882,07 | 4 760 227,17 |
| Total | 16 730 882,07 | 4 760 227,17 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 1 090 387,79 | 1 002 156,98 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 10 621 437,35 | 9 599 943,25 |
| Capitalisation | 0,00 | 0,00 |
| Total | 11 711 825,14 | 10 602 100,23 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 24 012,0633 | 27 277,0000 |
| Distribution unitaire | 45,41 | 36,74 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|---------------------|---------------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 7 028 862,64 | 2 779 020,46 |
| Total | 7 028 862,64 | 2 779 020,46 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-----------------|-----------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 143,08 | 29,50 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 2 497,14 | 1 265,99 |
| Capitalisation | 0,00 | 0,00 |
| Total | 2 640,22 | 1 295,49 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 79,0520 | 50,0000 |
| Distribution unitaire | 1,81 | 0,59 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|---------------------|---------------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 7 808 970,90 | 1 464 733,40 |
| Total | 7 808 970,90 | 1 464 733,40 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|------------------|------------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 10 254,41 | 9 979,45 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 41 521,75 | 36 819,31 |
| Capitalisation | 0,00 | 0,00 |
| Total | 51 776,16 | 46 798,76 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 151 | 169 |
| Distribution unitaire | 67,91 | 59,05 |

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 31/12/2019 | 31/12/2020 | 31/12/2021 | 30/12/2022 | 29/12/2023 |
|--|-----------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Actif net Global en EUR | 623 184 511,72 | 916 260 703,71 | 1 129 648 212,82 | 892 738 395,32 | 876 093 113,86 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC en EUR | | | | | |
| Actif net | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 485 996,14 |
| Nombre de titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 3 282,7260 |
| Valeur liquidative unitaire | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 148,04 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 2,77 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -0,63 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG en EUR | | | | | |
| Actif net | 0,00 | 0,00 | 1 718 536,03 | 10 985,55 | 2 610 002,14 |
| Nombre de titres | 0,00 | 0,00 | 6 405,530 | 48,302 | 10 058,773 |
| Valeur liquidative unitaire | 0,00 | 0,00 | 268,28 | 227,43 | 259,47 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 0,00 | 0,00 | 12,70 | 2,52 | 10,32 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 0,00 | 0,00 | -0,34 | 3,44 | 3,53 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC en EUR | | | | | |
| Actif net | 382 430 955,63 | 436 377 321,75 | 528 090 567,44 | 428 165 033,19 | 419 794 837,28 |
| Nombre de titres | 1 161 185,6279 | 1 216 521,6388 | 1 214 168,0942 | 1 165 669,1001 | 1 004 931,5838 |
| Valeur liquidative unitaire | 329,34 | 358,70 | 434,94 | 367,31 | 417,73 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -2,00 | 4,70 | 40,11 | 4,08 | 16,64 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 3,27 | 0,81 | 2,10 | 4,14 | 4,40 |

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 31/12/2019 | 31/12/2020 | 31/12/2021 | 30/12/2022 | 29/12/2023 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID en EUR | | | | | |
| Actif net | 48 240 113,80 | 79 959 797,22 | 102 926 350,00 | 82 914 905,35 | 81 230 955,12 |
| Nombre de titres | 16 032,0000 | 25 433,0000 | 27 848,0000 | 27 277,0000 | 24 012,0633 |
| Valeur liquidative unitaire | 3 008,98 | 3 143,93 | 3 696,00 | 3 039,73 | 3 382,92 |
| Distribution unitaire sur +/- values nettes +/- values nettes unitaire non distribuées | 64,90 | 97,26 | 69,75 | 36,74 | 45,41 |
| Distribution unitaire sur résultat | 135,48 | 79,64 | 353,86 | 351,94 | 442,33 |
| Crédit d'impôt unitaire | 29,88 | 1,77 | 13,41 | 31,65 | 30,71 |
| Crédit d'impôt unitaire | 6,258 | 0,884 | 4,34 | 8,733 | 0,00 (*) |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC en EUR | | | | | |
| Actif net | 133 598 462,73 | 293 570 730,45 | 362 471 841,70 | 250 376 737,96 | 176 538 470,43 |
| Nombre de titres | 667 619,0000 | 1 360 632,8794 | 1 384 661,5531 | 1 124 645,5448 | 695 062,2272 |
| Valeur liquidative unitaire | 200,11 | 215,76 | 261,77 | 222,62 | 253,98 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -1,21 | 2,84 | 24,16 | 2,47 | 10,11 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 2,69 | -1,31 | 1,35 | 4,15 | 3,45 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD en EUR | | | | | |
| Actif net | 8 911,12 | 9 230,82 | 10 873,43 | 9 019,07 | 15 943,14 |
| Nombre de titres | 50,0000 | 50,0000 | 50,0000 | 50,0000 | 79,0520 |
| Valeur liquidative unitaire | 178,22 | 184,61 | 217,46 | 180,38 | 201,67 |
| Distribution unitaire sur +/- values nettes +/- values nettes unitaire non distribuées | 3,19 | 5,82 | 3,75 | 0,59 | 1,81 |
| Distribution unitaire sur résultat | 10,73 | 7,36 | 23,84 | 25,31 | 31,58 |
| Crédit d'impôt unitaire | 2,42 | 0,00 | 1,14 | 3,47 | 2,73 |
| Crédit d'impôt unitaire | 0,37 | 0,00 | 0,296 | 0,001 | 0,00 (*) |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 0,00 | -1,18 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 31/12/2019 | 31/12/2020 | 31/12/2021 | 30/12/2022 | 29/12/2023 |
|--|---------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC en EUR | | | | | |
| Actif net | 58 646 910,02 | 104 323 287,25 | 131 994 947,00 | 130 786 499,32 | 194 948 502,00 |
| Nombre de titres | 242 294,8138 | 399 876,0240 | 421 437,6092 | 499 240,7112 | 661 115,0437 |
| Valeur liquidative unitaire | 242,04 | 260,88 | 313,20 | 261,97 | 294,87 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -1,48 | 3,44 | 29,04 | 2,93 | 11,81 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 0,48 | -1,84 | -1,36 | 0,40 | 0,19 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD en EUR | | | | | |
| Actif net | 259 158,42 | 2 020 336,22 | 2 435 097,22 | 475 214,88 | 468 407,61 |
| Nombre de titres | 91 | 685 | 706 | 169 | 151 |
| Valeur liquidative unitaire | 2 847,89 | 2 949,39 | 3 449,14 | 2 811,92 | 3 102,03 |
| Distribution unitaire sur +/- values nettes | 84,14 | 81,91 | 77,61 | 59,05 | 67,91 |
| +/- values nettes unitaire non distribuées | 42,86 | 0,00 | 244,48 | 217,86 | 274,97 |
| Distribution unitaire sur résultat | 5,57 | 0,00 | 0,00 | 4,22 | 1,89 |
| Crédit d'impôt unitaire | 2,785 | 0,00 | 0,00 | 5,891 | 0,00 (*) |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 0,00 | -21,43 | -15,43 | 0,00 | 0,00 |

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| Actions et valeurs assimilées | | | | |
| Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| ALLEMAGNE | | | | |
| ALLIANZ SE-REG | EUR | 147 000 | 35 566 650,00 | 4,06 |
| COVESTRO AG | EUR | 178 280 | 9 391 790,40 | 1,07 |
| DEUTSCHE TELEKOM AG | EUR | 1 700 000 | 36 975 000,00 | 4,22 |
| SYMRISE AG | EUR | 303 000 | 30 190 920,00 | 3,45 |
| TOTAL ALLEMAGNE | | | 112 124 360,40 | 12,80 |
| AUTRICHE | | | | |
| BAWAG GROUP AG | EUR | 290 000 | 13 914 200,00 | 1,59 |
| TOTAL AUTRICHE | | | 13 914 200,00 | 1,59 |
| BELGIQUE | | | | |
| KBC GROUPE | EUR | 333 000 | 19 553 760,00 | 2,23 |
| TOTAL BELGIQUE | | | 19 553 760,00 | 2,23 |
| ESPAGNE | | | | |
| AMADEUS IT GROUP SA | EUR | 417 000 | 27 054 960,00 | 3,09 |
| IBERDROLA SA | EUR | 2 630 000 | 31 218 100,00 | 3,56 |
| TOTAL ESPAGNE | | | 58 273 060,00 | 6,65 |
| FINLANDE | | | | |
| NESTE OYJ | EUR | 463 650 | 14 934 166,50 | 1,70 |
| STORA ENSO AB EX ENSO OYJ | EUR | 1 250 000 | 15 656 250,00 | 1,79 |
| TOTAL FINLANDE | | | 30 590 416,50 | 3,49 |
| FRANCE | | | | |
| ALSTOM | EUR | 1 008 930 | 12 288 767,40 | 1,40 |
| BNP PARIBAS | EUR | 460 000 | 28 791 400,00 | 3,29 |
| CAPGEMINI SE | EUR | 85 000 | 16 043 750,00 | 1,83 |
| DASSAULT SYST. | EUR | 690 000 | 30 522 150,00 | 3,48 |
| ESSILORLUXOTTICA | EUR | 195 000 | 35 412 000,00 | 4,04 |
| L'OREAL | EUR | 81 000 | 36 502 650,00 | 4,17 |
| LEGRAND SA | EUR | 217 000 | 20 419 700,00 | 2,33 |
| LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY) | EUR | 67 000 | 49 151 200,00 | 5,61 |
| MICHELIN (CGDE) | EUR | 667 000 | 21 650 820,00 | 2,47 |
| SAFRAN SA | EUR | 186 000 | 29 659 560,00 | 3,39 |
| SARTORIUS STEDIM BIOTECH | EUR | 92 000 | 22 034 000,00 | 2,52 |
| VEOLIA ENVIRONNEMENT | EUR | 487 090 | 13 911 290,40 | 1,59 |
| VINCI SA | EUR | 310 000 | 35 247 000,00 | 4,02 |
| TOTAL FRANCE | | | 351 634 287,80 | 40,14 |
| IRLANDE | | | | |
| ICON PLC | USD | 62 000 | 15 882 660,63 | 1,81 |
| TOTAL IRLANDE | | | 15 882 660,63 | 1,81 |
| ITALIE | | | | |
| ENEL SPA | EUR | 4 075 000 | 27 424 750,00 | 3,13 |
| INTESA SANPAOLO | EUR | 7 022 000 | 18 562 657,00 | 2,12 |
| MONCLER SPA | EUR | 343 000 | 19 105 100,00 | 2,18 |
| NEXI SPA | EUR | 2 240 000 | 16 589 440,00 | 1,89 |
| PRYSMIAN SPA | EUR | 525 000 | 21 614 250,00 | 2,47 |
| TOTAL ITALIE | | | 103 296 197,00 | 11,79 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|-----------------------|---------------|
| LUXEMBOURG | | | | |
| AON PLC/IRELAND-A | USD | 53 000 | 13 958 425,34 | 1,60 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | 13 958 425,34 | 1,60 |
| PAYS-BAS | | | | |
| AALBERTS INDUSTRIES | EUR | 276 500 | 10 855 390,00 | 1,24 |
| ASML HOLDING NV | EUR | 99 000 | 67 488 300,00 | 7,70 |
| IMCD BV | EUR | 113 000 | 17 803 150,00 | 2,03 |
| STELLANTIS NV | EUR | 916 000 | 19 368 820,00 | 2,21 |
| WOLTERS KLUWER | EUR | 140 000 | 18 018 000,00 | 2,06 |
| TOTAL PAYS-BAS | | | 133 533 660,00 | 15,24 |
| ROYAUME-UNI | | | | |
| LINDE PLC | USD | 57 000 | 21 133 330,32 | 2,41 |
| TOTAL ROYAUME-UNI | | | 21 133 330,32 | 2,41 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 873 894 357,99 | 99,75 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées | | | 873 894 357,99 | 99,75 |
| Créances | | | 217 635,53 | 0,02 |
| Dettes | | | -2 072 774,22 | -0,23 |
| Comptes financiers | | | 4 053 894,56 | 0,46 |
| Actif net | | | 876 093 113,86 | 100,00 |

| | | | |
|-------------------------------------|-----|----------------|----------|
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD | EUR | 79,0520 | 201,67 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD | EUR | 151 | 3 102,03 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID | EUR | 24 012,0633 | 3 382,92 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPC | EUR | 695 062,2272 | 253,98 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI AC | EUR | 3 282,7260 | 148,04 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI BG | EUR | 10 058,773 | 259,47 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI IC | EUR | 1 004 931,5838 | 417,73 |
| Action BEST BUSINESS MODELS SRI RC | EUR | 661 115,0437 | 294,87 |

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Action BEST BUSINESS MODELS SRI ID

| | NET GLOBAL | DEVISE | NET UNITAIRE | DEVISE |
|--|---------------------|------------|--------------|------------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 0,00 | | 0,00 | |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 737 410,46 | EUR | 30,71 | EUR |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 0,00 | | 0,00 | |
| Revenus non déclarables et non imposables | 0,00 | | 0,00 | |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values | 1 090 387,79 | EUR | 45,41 | EUR |
| TOTAL | 1 827 798,25 | EUR | 76,12 | EUR |

Décomposition du coupon : Action BEST BUSINESS MODELS SRI IPD

| | NET GLOBAL | DEVISE | NET UNITAIRE | DEVISE |
|--|---------------|------------|--------------|------------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 0,00 | | 0,00 | |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 215,81 | EUR | 2,73 | EUR |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 0,00 | | 0,00 | |
| Revenus non déclarables et non imposables | 0,00 | | 0,00 | |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values | 143,08 | EUR | 1,81 | EUR |
| TOTAL | 358,89 | EUR | 4,54 | EUR |

Décomposition du coupon : Action BEST BUSINESS MODELS SRI RD

| | NET GLOBAL | DEVISE | NET UNITAIRE | DEVISE |
|--|------------------|------------|--------------|------------|
| Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 0,00 | | 0,00 | |
| Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 285,39 | EUR | 1,89 | EUR |
| Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire | 0,00 | | 0,00 | |
| Revenus non déclarables et non imposables | 0,00 | | 0,00 | |
| Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values | 10 254,41 | EUR | 67,91 | EUR |
| TOTAL | 10 539,80 | EUR | 69,80 | EUR |

8. ANNEXE(S)

Dénomination du produit :
Best Business Models SRI

Identifiant d'entité juridique :
969500R96MKFRH5NMF97

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

● ● X Oui

- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 18.6% de l'actif net du fonds
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 80.8% de l'actif net du fonds

● ● X Non

- Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Une Entreprise est identifiée comme durable par la société de gestion, en appliquant la méthodologie décrite dans la politique ESG disponible sur le site internet montpensier.com. Une Entreprise peut être impliquée dans plusieurs ODD. Elle est classifiée par la société de gestion, durable sur un plan environnemental ou social, en fonction de son implication dans l'ODD principale à laquelle la société de gestion l'a rattachée.



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'OPC intègre les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail ci-dessous et dans la section « Stratégie d'investissement » du Prospectus.

La prise en compte des critères ESG au sein du fonds a pour objectif de conjuguer la performance financière et la volonté d'influencer, dans la mesure du possible, positivement les émetteurs en termes de performances ESG, en encourageant les sociétés à progresser sur l'intégration de critères ESG dans leurs activités, valorisant ainsi les bonnes pratiques.

La société de Gestion a appliqué la politique décrite dans de document d'informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

100% du portefeuille investi hors liquidités & quasi-liquidités (soit 99.39% de l'actif net du fonds) est constitué d'investissements durables.

L'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille et l'empreinte carbone sont sensiblement inférieures à celles de l'indice. Cette performance est attribuable à notre large sous-exposition aux énergies fossiles.

L'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille et l'empreinte carbone sont également sensiblement inférieures à celle de l'indice lorsqu'on inclut les émissions du Scope 3 Upstream.

Pour mémoire, le scope 3 tier 1 prenait en compte les émissions des fournisseurs directs du produit final tandis que le Scope 3 Upstream a un scope plus étendu prenant en compte les émissions liées au transport et à la distribution des produits achetés par l'entreprise entre ses fournisseurs de niveau 1 et ses opérations, en plus d'autres services tels que la logistique entrante, la logistique sortante, le transport et la distribution entre les sites de l'entreprise.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

1.1. Performance environnementale

| Scopes 1 et 2 | 31/12/24 | 29/12/23 |
|--|----------|----------|
| Intensité Carbone Moyenne Pondérée | | |
| Best Business Models SRI | 65 | 82 |
| Euro Stoxx | 86 | 109 |
| Empreinte Carbone | | |
| Best Business Models SRI | 29 | 50 |
| Euro Stoxx | 63 | 88 |
| Taux de couverture (en poids actions) | | |
| Best Business Models SRI | 99.04% | 100.00% |
| Euro Stoxx | 99.71% | 99.88% |

Source Montpensier Finance à partir des données MSCI

| Scope 3 Upstream, cumulé avec les Scopes 1 et 2 | 31/12/24 | 29/12/23 |
|---|----------|----------|
| Intensité Carbone Moyenne Pondérée | | |
| Best Business Models SRI | 351 | 146 |
| Euro Stoxx | 387 | 177 |
| Empreinte Carbone | | |
| Best Business Models SRI | 152 | 78 |
| Euro Stoxx | 231 | 126 |
| Taux de couverture (en poids actions) | | |
| Best Business Models SRI | 99.04% | 98.11% |
| Euro Stoxx | 99.79% | 97.78% |

Source Montpensier Finance à partir des données MSCI

NB : Depuis juin 2024, nous reportons sur tout le Scope 3 Upstream reporté ou estimé, en remplacement du Scope 3 Tier 1 estimé.

1.2. Performance Sociale

| | 31/12/24 | 29/12/23 |
|--|----------|----------|
| Suppressions de postes conséquentes | | |
| Best Business Models SRI | 33.9% | 23.7% |
| Euro Stoxx | 26.0% | 23.2% |
| Taux de couverture (en poids actions) | | |
| Best Business Models SRI | 98.85% | 100.0% |
| Euro Stoxx | 94.95% | 93.4% |
| | 31/12/24 | 29/12/23 |
| Présence de femmes au Board | | |
| Best Business Models SRI | 44.0% | 41.9% |
| Euro Stoxx | 42.5% | 41.9% |
| Taux de couverture (en poids actions) | | |
| Best Business Models SRI | 99.04% | 100.0% |
| Euro Stoxx | 99.61% | 99.9% |

Source Montpensier Finance / MSCI

Suppressions de postes conséquentes : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme ayant effectué des suppressions de postes conséquentes (supérieures à 1 000 employés ou 10 % de la main-d'œuvre) au cours des trois dernières années.

Présence de femmes au Board : Poids pondéré des femmes parmi les membres des Conseils d'Administration et des Conseils de surveillance des entreprises en portefeuille.

1.3. Performance en matière de Gouvernance

| | 31/12/24 | 29/12/23 |
|--|----------|----------|
| Indépendance du board | | |
| Best Business Models SRI | 98.1% | 97.5% |
| Euro Stoxx | 95.9% | 96.7% |
| Rémunération liée à des objectifs ESG | | |
| Best Business Models SRI | 94.7% | 91.3% |
| Euro Stoxx | 96.5% | 90.2% |
| Taux de couverture (en poids actions) | | |
| Best Business Models SRI | 99.04% | 100.00% |
| Euro Stoxx | 99.75% | 99.88% |

Source Montpensier Finance / MSCI

Indépendance du board : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme ayant une majorité des administrateurs indépendants vis-à-vis des employés, des actionnaires majoritaires et des États.

Rémunération liée à des objectifs ESG : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme ayant intégré la prise en compte de critères ESG dans la rémunération des dirigeants. Cette mesure est basée sur les rapports publiés par les sociétés. Elle est strictement axée sur la prise en compte ou non de ces éléments dans les composantes de la rémunération variable et ne prend pas en considération leur efficacité.

1.4. Performance en matière de Droits de l'Homme

| | 31/12/24 | 29/12/23 |
|--|----------|----------|
| Conformité avec le Pacte Mondial - Pass | | |
| Best Business Models SRI | 92.8% | 92.4% |
| Euro Stoxx | 89.7% | 88.8% |
| Conformité avec le Pacte Mondial - Watch List | | |
| Best Business Models SRI | 6.3% | 7.6% |
| Euro Stoxx | 10.0% | 11.1% |
| Conformité avec le Pacte Mondial - Fail | | |
| Best Business Models SRI | 0.0% | 0.0% |
| Euro Stoxx | 0.0% | 0.0% |
| Conformité avec le Pacte Mondial - NR | | |
| Best Business Models SRI | 1.0% | 0.0% |
| Euro Stoxx | 0.3% | 0.1% |
| Taux de couverture (en poids actions) | | |
| Best Business Models SRI | 99.04% | 100.00% |
| Euro Stoxx | 99.75% | 99.88% |

Source Montpensier Finance / MSCI

Conformité avec le Pacte Mondial : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Voir ci-dessus

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation du critère « ne pas nuire de manière significative » (DNSH), s'appuie sur :

- Étape 1 d'analyse ISR : l'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées : la fabrication d'armes, l'extraction du charbon, le tabac, les divertissements pour adultes, les jeux de hasard, les OGM et l'huile de palme ;
- Étape 2, c'est-à-dire l'exclusion des entreprises notées « CCC » ou « Vigilance Controverse Rouge » par MSCI ESG Research ;
- La prise en compte des PAIs de manière qualitative dans les analyses ISR des valeurs. Les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurent en annexe.

En complément, sont également évaluées comme ne respectant pas le critère DNSH, les valeurs dont l'impact écologique ou solidaire MIA, ou l'impact sur les piliers E et S est négatif.

Pour plus de détails, voir le Prospectus et le Document Précontractuel SFDR annexé au prospectus de l'OPC disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Sont exclues de l'univers d'investissement du fonds les valeurs qui ne sont pas alignées avec certaines normes et conventions mondiales, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGCR), les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGCRBHR).

Les valeurs faisant l'objet d'une controverse « Red » sont exclues de l'univers d'investissement. Parmi ces controverses « Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption).



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Nous prenons en compte les 14 principaux indicateurs d'impacts négatifs dans la politique d'exclusions sectorielles et normatives, l'analyse des pratiques de bonne gouvernance (à travers la méthode propriétaire Montpensier Governance Flag – MGF), l'analyse qualitative propriétaire de la contribution des entreprises aux transitions environnementale et solidaire (Montpensier Impact Assessment – MIA, Montpensier Industry Contributor – MIC), et/ou dans l'analyse des éco-activités qui détermine la contribution à un ou plusieurs objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

La pertinence et la couverture de ces indicateurs dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurent en annexe.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion :
<https://www.montpensier.com/sites/default/files/public/documents/politique-esg.pdf>



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

| Investissements les plus importants | Secteur | % d'actifs | Pays |
|---|--------------------------------|------------|-----------|
| ASML Holding | Technology | 6.05% | Pays-Bas |
| Sanofi | Health Care | 4.12% | France |
| Schneider Electric | Industrial Goods and Services | 3.58% | France |
| Siemens | Industrial Goods and Services | 3.57% | Allemagne |
| BNP Paribas | Banks | 3.56% | France |
| Iberdrola SA | Utilities | 3.52% | Espagne |
| LVMH | Consumer Products and Services | 3.50% | France |
| Intesa Sanpaolo Spa | Banks | 3.19% | Italie |
| Allianz | Insurance | 3.14% | Allemagne |
| Vinci | Construction and Materials | 3.13% | France |
| Deutsche Telekom AG-Nom | Telecommunications | 2.76% | Allemagne |
| Airbus Group | Industrial Goods and Services | 2.74% | Pays-Bas |
| ASM International | Technology | 2.65% | Pays-Bas |
| Symrise AG | Chemicals | 2.55% | Allemagne |
| KBC Group | Banks | 2.46% | Belgique |
| Poids total des 15 premières lignes vs l'actif net du fonds au 31/12/24 | | | 50.5% |

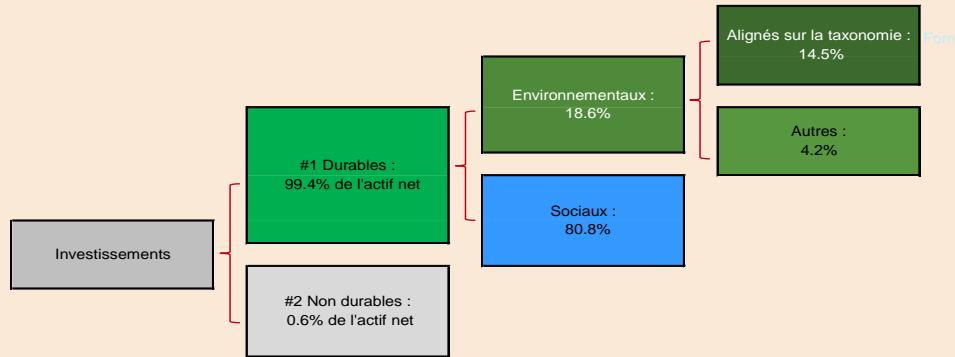


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

L'assiette de calcul des pourcentages mentionnés ci-dessous est l'Actif Net de l'OPCVM.



La catégorie #1 Durables couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie #2 Non durables inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

| | % AUM |
|------------------------|-------|
| Industrials | 23.5% |
| Financials | 18.9% |
| Technology | 15.5% |
| Consumer Discretionary | 13.4% |
| Basic Materials | 8.0% |
| Health Care | 7.5% |
| Utilities | 5.9% |
| Consumer Staples | 4.0% |
| Telecommunications | 2.8% |
| Total | 99.4% |

Classification ICB (Industry Classification Benchmark) - 11 Secteurs Industries

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie, sont déterminées en prenant en compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie ne sont pas disponibles à ce jour.

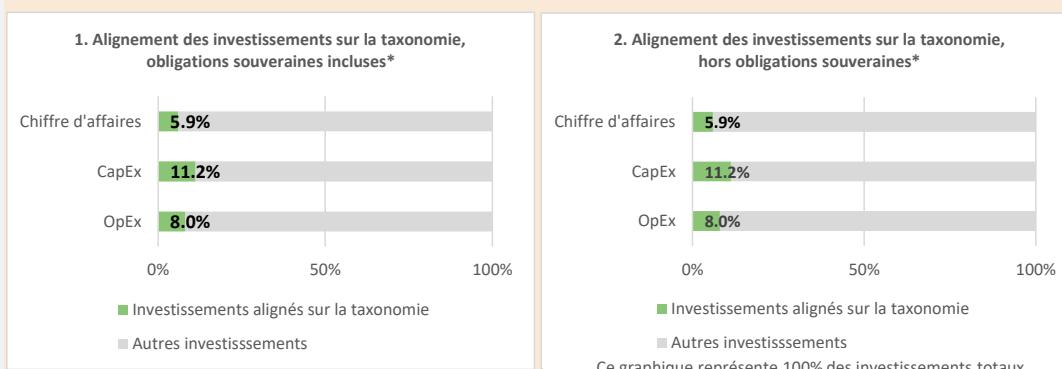
Pour information, de façon plus générale, les valeurs identifiées comme impliquées dans les énergies fossiles et/ou nucléaires représentent 12.62% du portefeuille, soit 12.62% du portefeuille pour les valeurs tirant une partie de leur chiffre d'affaires de l'énergie nucléaire, et 5.91% pour les valeurs impliquées dans les énergies fossiles.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les données relatives au Chiffre d'Affaires sont estimées par MSCI ESG Research selon la méthodologie décrite ci-après.

Les données relatives aux CapEx et aux Opex tiennent compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Le pourcentage d'alignement à la taxonomie indiqué ci-dessus représente la contribution du portefeuille en poids moyen pondéré à l'alignement sur la taxonomie européenne (sur la base du chiffre d'affaires, du CapEx ou de l'OpEx) de l'ensemble des investissements durables qu'ils aient un objectif environnemental ou social.

Alignement sur la taxonomie européenne

L'alignement sur la taxonomie européenne est estimée par MSCI ESG Research, à partir du pourcentage maximum du chiffre d'affaires d'une entreprise provenant de produits et services répondant à des objectifs environnementaux, sur la base du cadre MSCI Sustainable Impact Metrics.

Le pourcentage du chiffre d'affaires provenant de produits et services répondant à des objectifs environnementaux, est réduit à 0 pour les entreprises qui ne satisfont pas aux critères "Do No Significant Harm" et "Minimum Social Safeguards" de la taxonomie européenne.

Il en est de même, pour les producteurs de tabac, les entreprises dont 5 % ou plus des revenus proviennent de la fourniture, de la distribution ou de la vente au détail de produits du tabac, ainsi que les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

L'OPCVM n'a pas de proportion minimale d'investissement dans des activités transitoires ou habilitantes.

Où se situait le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

| | 31/12/24 | 29/12/23 |
|--|---------------|---------------|
| Alignement sur la Taxonomie Européenne Best Business Models SRI | % AUM 5.9% | % AUM 6.2% |

Le pourcentage indiqué ci-dessus représente la contribution du portefeuille à l'alignement sur la taxonomie européenne (sur la base du chiffre d'affaires) de l'ensemble des investissements durables qu'ils aient un objectif environnemental ou social.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A la date du rapport, 18.6% de l'actif net étaient investis en investissements durables ayant un objectif environnemental, sachant que 4.2% de l'actif net n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

A la date du rapport, 80.8% de l'actif net étaient investis en investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Les liquidités, quasi-liquidités et eventuels produits dérivés de couverture représentent 0.6% de l'actif net du fonds, et ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

La société de Gestion a appliqué la politique décrite dans de document d'informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

La politique d'engagement actionnarial de Montpensier Finance se compose d'une politique de vote et d'une politique d'engagement.

L'exercice du droit de vote est un élément important du dialogue avec les émetteurs. Il encourage la diffusion des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Montpensier Finance considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs. La politique de droits de vote de Montpensier Finance vise à promouvoir la valorisation à long terme des investissements des OPC.

Pour exercer les droits de vote attachés aux actions détenues par les OPC, les gérants s'appuient sur les principes énoncés dans les recommandations sur le gouvernement d'entreprise publiées par ISS Governance, dans sa politique Sustainability. Le périmètre ISS couvre l'ensemble des sociétés figurant dans les portefeuilles des OPC gérés par Montpensier Finance.

Conformément à la déontologie, les gérants exercent leurs fonctions en toute indépendance, notamment vis-à-vis des émetteurs, et dans l'intérêt exclusif des porteurs. Les gérants sont tout particulièrement sensibles aux résolutions qui seraient susceptibles de porter atteinte aux intérêts des actionnaires.

La politique de vote complète et le dernier rapport sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur notre site internet.

Montpensier Finance complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les gérants sont invités à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs contacts, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou signalées, afin de les encourager à améliorer leurs pratiques sur les questions environnementales, sociales, et de gouvernance d'entreprise, qui sont des facteurs de performances durables.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mènent un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille.

Ce dialogue peut prendre plusieurs formes :

- Contacts avec la société
- Envoi des intentions de vote des gérants à la Société, préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale.

En complément des initiatives d'engagement que nous conduisons en direct, habituellement auprès de Petites et Moyennes Valeurs, nous participons aux actions collectives d'engagement en « pool », mises en œuvre par ISS dans le cadre de son programme ISS ESG, pour les Grandes Valeurs.

Cet engagement a comme objectif :

- D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une meilleure démarche ESG ;
- D'encourager les sociétés à mieux communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement complète et le dernier rapport d'engagement peuvent être consultés sur notre site internet. Le dernier rapport d'engagement est disponible sur le lien suivant :

https://www.montpensier.com/sites/default/files/public/documents/engagement_rapport.pdf



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Le fonds n'a pas recours à un indice de référence durable. Sa performance en matière de durabilité est comparée à son indicateur de référence : Euro Stoxx



En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?

N/A



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

N/A



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

N/A



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Voir plus haut les indicateurs de performance du fonds et de son indice de référence, au regard des indicateurs de durabilité.

Principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité
Best Business Models SRI

Les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024. En vertu de l'article 6 du Règlement Délégué 2022/1288, l'incidence correspond à la moyenne des incidences aux 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de la période. Les calculs ont été réalisés sur la base des portefeuilles à fin de trimestre et des données disponibles au 31 décembre.

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

[Informations prévues à l'article 6 du règlement délégué (UE) 2022/1288]

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

| Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés | | | | | |
|---|--|---|---------------------------------------|--------------------------------------|--------------------|
| Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | Élément de mesure | Incidence | Incidence | Taux de couverture | Taux de couverture |
| | | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT | | | | | |
| Émissions de gaz à effet de serre | 1. Émissions de GES | Émissions de GES de niveau 1 Émissions de GES de niveau 2 Émissions de GES de niveau 3 Émissions totales de GES | 19 732 9 393 251 414 279 894 | 99.13% 99.13% 99.13% 99.13% | |
| | 2. Empreinte carbone | Empreinte carbone | 352 | 99.13% | |
| | 3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements | Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements | 907 | 99.13% | |
| | 4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles | Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles | 5.11% | 5.11% | |
| | 5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable | Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie | 55.30% | 99.13% | |
| | | <i>Part de consommation d'énergie non renouvelable</i> | 0.57 | 99.13% | |
| | | <i>Part de production d'énergie non renouvelable</i> | 0.50 | 4.75% | |
| | 6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique | Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique | 0.40 | 99.13% | |
| | | <i>A - Agriculture, sylviculture et pêche</i> | 0.00 | ND | |
| | | <i>B - Industries extractives</i> | 0.00 | ND | |
| | | <i>C - Industries manufacturières</i> | 0.22 | ND | |
| | | <i>D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné</i> | 0.12 | ND | |
| | | <i>E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution</i> | 0.04 | ND | |
| | | <i>F - Construction</i> | 0.01 | ND | |
| | | <i>G - Commerce, réparation, d'automobiles et de motocycles</i> | 0.01 | ND | |
| | | <i>H - Transports et entreposage</i> | 0.00 | ND | |
| | | <i>L - Activités immobilières</i> | 0.00 | ND | |
| Biodiversité | 7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité | Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones | 15.32% | 99.13% | |
| Eau | 8. Rejets dans l'eau | Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée | 0.42 | 4.70% | |
| Déchets | 9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs | Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée | 18.45 | 99.13% | |

| INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION | | | | | | |
|---|---|---|--------|--|--------|--|
| Les questions sociales et de personnel | 10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales | Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales | 0.00% | | 99.13% | |
| | 11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales | Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations | 0.00% | | 99.13% | |
| | 12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé | Ecart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements | 8.15% | | 74.46% | |
| | 13. Mixité au sein des organes de gouvernance | Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres | 44.19% | | 99.13% | |
| | 14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous- munitions, armes chimiques ou armes biologiques) | Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées | 0.00% | | 99.13% | |

| Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux | | | | | | |
|---|---|--|------------|------------|--------------------|--------------------|
| Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | | Elément de mesure | Incidences | Incidences | Taux de couverture | Taux de couverture |
| | | | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Environnement | 15. Intensité de GES | Intensité de GES des pays d'investissement | NA | | NA | |
| Social | 16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales | Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. | 0 | | NA | |

| Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers | | | | | | |
|---|--|-------------------|------------|------------|---|---|
| Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | | Elément de mesure | Incidences | Incidences | Taux de couverture | Taux de couverture |
| | | | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| | | | | | Pas d'investissements dans des actifs immobiliers | Pas d'investissements dans des actifs immobiliers |

| |
|---|
| Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité |
|---|

| |
|--|
| Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires |
|--|

| |
|--|
| INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT |
|--|

| Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés | | | | | | |
|---|---|---|------------|------------|--------------------|--------------------|
| Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | | Elément de mesure | Incidences | Incidences | Taux de couverture | Taux de couverture |
| | | | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Émissions | 4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone | Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris | 0.00% | | 98.43% | |
| Eau, déchets et autres matières | 9. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques | Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) no 1893/2006 | 0.00% | | 100.00% | |

| Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux | | | | | | |
|---|--|--|------------|------------|--------------------|--------------------|
| Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | | Elément de mesure | Incidences | Incidences | Taux de couverture | Taux de couverture |
| | | | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Titres verts | 17. Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental | Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental | NA | | 100.00% | |

| Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers | | | | | | |
|---|--|-------------------|------------|------------|---|---|
| Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | | Elément de mesure | Incidences | Incidences | Taux de couverture | Taux de couverture |
| | | | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| | | | | | Pas d'investissements dans des actifs immobiliers | Pas d'investissements dans des actifs immobiliers |

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION

| Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés | | | | | | |
|---|---|--|------------|------------|--------------------|--------------------|
| Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | | Elément de mesure | Incidences | Incidences | Taux de couverture | Taux de couverture |
| | | | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Questions sociales et de personnel | 1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail | Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail | 0.00% | | 97.56% | |
| | 6. Protection insuffisante des lanceurs d'alerte | Part d'investissement dans des entités qui n'ont pas défini de politique de protection des lanceurs d'alerte | 0.00% | | 99.13% | |
| | 7. Cas de discrimination | 1. Nombre de cas de discrimination dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée | 0.00 | | 99.13% | |
| Droits de l'homme | 9. Absence de politique en matière de droits de l'homme | Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme | 0.00% | | 99.13% | |
| | 14. Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme | Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme en lien avec les sociétés bénéficiaires des investissements, sur base d'une moyenne pondérée | 0.00 | | 99.13% | |
| lutte contre la corruption et les actes de corruption | 15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption | Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption | 0.00% | | 99.13% | |

| Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux | | | | | | |
|---|---|---|------------|------------|--------------------|--------------------|
| Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | | Elément de mesure | Incidences | Incidences | Taux de couverture | Taux de couverture |
| | | | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Gouvernance | 23. Score moyen en matière de stabilité politique | Probabilité que le régime actuel soit renversé par la force, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet | NA | | NA | |